

# Carte blanche aux acteurs de la transition écologique

*Agir, maintenant*



LA POSTE



# ÉDITORIAL

Philippe Wahl, Président directeur général du Groupe La Poste

En plus de cinq cents ans d'existence, La Poste a connu des transitions majeures! Elle a accompagné l'invention de l'imprimerie, la démocratisation de l'éducation, la reconnaissance de la liberté d'expression et contribué à poser les bases de ce que l'on appelle aujourd'hui la société de la connaissance. Elle s'est adaptée à l'intensification des échanges, à l'évolution démographique, à la naissance de l'industrie puis de la société de consommation ou encore à la révolution numérique.

*Cependant, il est une transition qui conditionne tout simplement la survie de nos sociétés. Je veux bien sûr évoquer ici la transition énergétique et écologique.*

Elle a pour particularité d'être totale, en plus d'être mondiale, au sens où elle concerne toutes les composantes et tous les échelons de la société. Il ne s'agit plus de promouvoir ou de gérer l'évolution de tel ou tel pan de notre organisation collective mais de reconsidérer l'ensemble du fonctionnement de nos sociétés. Il s'agit autant de faire évoluer les mentalités et les habitudes individuelles que de réviser notre organisation productive, notre modèle énergétique, nos formes de gouvernance d'entreprise ou encore les modalités de la décision publique et politique. Nous avons à faire converger une infinité de refondations pour préserver notre planète sans pour autant sacrifier des progrès et des valeurs que nous avons mis des milliers d'années à forger.

L'ampleur de la tâche effraie, à juste titre, d'autant plus qu'il apparaît chaque jour plus clairement que nous avons pris du retard. Car cette transition est la première assortie d'un ultimatum pour lequel le thermomètre n'a plus rien de théorique. Cependant, rien n'est perdu! Des millions de personnes œuvrent déjà quotidiennement

dans le bon sens et si l'histoire récente nous a appris quelque chose c'est que nos sociétés sont capables d'accélération fulgurantes. Aussi La Poste entend-elle prendre sa part dans l'accélération de cette nécessaire transition. *Pour cela, nous avons une ambition: assurer la liaison entre la mobilisation collective et l'action individuelle.*

Il faut qu'à chaque échelon, chacun puisse se dire qu'il est possible d'intervenir et que cela aura un impact! Les outils développés à cet effet sont classiques: informer et former dans un premier temps, pour ensuite développer une offre de services dédiés, et enfin proposer des financements spécifiques.

La spécificité postale réside d'abord dans la taille et la diversité du groupe qui en fait un terrain d'expérimentation grandeur nature! Livraison électrique, performance thermique de ses bâtiments, recyclage... La grande majorité des offres du groupe sont inventées, testées et appliquées en interne avant d'être diffusées. La seconde particularité, c'est que La Poste intervient dans le quotidien de tous les Français comme dans le fonctionnement global de l'économie.

Ainsi, en croisant les expériences et les savoirs, les Postiers se retrouvent au cœur de la transition énergétique et écologique. Ils permettent d'identifier les attentes de chacun et de construire des solutions pour tous, dont les plus emblématiques vous sont présentées dans cet ouvrage.



# SOMMAIRE

Carte blanche aux acteurs de la transition écologique  
Agir, maintenant

## HABITER

- 9 **INFOGRAPHIE**
- 10 **PAROLE D'ÉLUE** - Béatrice Santais, maire de Montmélian
- 12 **3 QUESTIONS À...** - Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre
- 14 **FOCUS SOCIÉTÉ CIVILE** - Kebati, Sense City, Techniwood
- 16 **POINT DE VUE** - Arnaud Leroy, président de l'ADEME
- 18 **PORTRAIT D'ACTEUR** - Sylvie Fayolle, maire de Saint-Paul-en-Cornillon
- 20 **POINT DE VUE** - Florence Jany-Catrice, professeure à l'université de Lille-1
- 22 **PORTRAIT D'ACTEUR** - Yves Marignac, directeur de WISE-Paris

## SE DÉPLACER

- 25 **INFOGRAPHIE**
- 26 **PAROLE D'ÉLU** - Pierre Parrat, premier adjoint au maire de la ville de Perpignan
- 28 **3 QUESTIONS À...** - Jérôme Libeskind, expert en logistique urbaine
- 30 **FOCUS SOCIÉTÉ CIVILE** - Karos, France Nature Environnement, France Vélo Tourisme
- 32 **POINT DE VUE** - Dominique Bourg, philosophe, vice-président de la Fondation pour la nature et l'homme
- 34 **PORTRAIT D'ACTEUR** - Maud Lelièvre, déléguée générale des Eco Maires
- 36 **POINT DE VUE** - Lucile Schmid, membre du conseil d'administration de La Fabrique écologique
- 38 **PORTRAIT D'ACTEUR** - Hervé Kempf, rédacteur en chef de Reporterre.net

## RECYCLER

- 41 **INFOGRAPHIE**
- 42 **PAROLE D'ÉLU** - Thierry Burlot, vice-président de la région Bretagne, chargé de l'environnement, de l'eau, de la biodiversité et du climat
- 44 **3 QUESTIONS À...** - Thomas Hemmerding, chef de projet à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France
- 46 **FOCUS SOCIÉTÉ CIVILE** - Les Alchimistes, Armor-Lux, Zero Waste France
- 48 **POINT DE VUE** - Isabelle Baraud-Serfaty, consultante en économie urbaine et présidente d'Ibicity, Clément Fourchy, directeur général adjoint d'Espelia, Nicolas Rio, fondateur de l'agence Partie Prenante
- 50 **PORTRAIT D'ACTEUR** - Dirk Vansintjan, président de REScoop.eu
- 52 **POINT DE VUE** - Jens Althoff, directeur du bureau de Paris de la Fondation Heinrich Böll
- 54 **PORTRAIT D'ACTEUR** - Amandine Albizzati, présidente d'Enercoop

## FINANCER

- 57 **INFOGRAPHIE**
- 58 **PAROLE D'ÉLUE** - Célia Blauel, adjointe à la maire de Paris chargée de toutes les questions relatives à l'environnement, au développement durable, à l'eau, à la politique des canaux et au « plan climat énergie territorial »
- 60 **3 QUESTIONS À...** - Anne-Catherine Husson-Traoré, directrice générale de Novethic
- 62 **FOCUS SOCIÉTÉ CIVILE** - Énergie Partagée Investissement, Énergie Solidaire, Sunchain
- 64 **POINT DE VUE** - Thierry Germain et Nicolas Bouillant, cofondateurs d'EXPERiens21, Idées & territoires
- 66 **PORTRAIT D'ACTEUR** - David Gener, responsable bénévole de la régie électrique de Prats-de-Mollo-la-Preste (Pyrénées-Orientales)
- 68 **POINT DE VUE** - Samuel Jéquier, sociologue
- 70 **PORTRAIT D'ACTEUR** - Dominique Guerrée, vice-président de CéléWatt
  
- 73 **LE GROUPE LA POSTE, PARTENAIRE NATUREL DE VOTRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE**

# UNE INVITATION À ÉCHANGER ET À CHANGER

**Sophie-Noëlle Nemo**

Directrice de la Délégation à la transition énergétique du Groupe La Poste  
Présidente de Nouvelle Attitude, filiale du Groupe La Poste

La Poste est engagée pour rendre possible la transition énergétique et écologique. Mais elle sait qu'elle ne pourra rien faire seule, c'est l'action collective qui peut porter cette transition et la faire réussir.

Pour cette raison La Poste a lancé le programme Énergies communes, nom d'une démarche qui se veut ouverte à tous –citoyens, entreprises, collectivités locales, ONG, think tanks...– et qui vise à mettre en lumière des solutions concrètes et innovantes, au service d'une transition impulsée depuis les territoires.

La Poste, qui a développé de nombreuses solutions écoresponsables dans le cadre de sa politique RSE menée depuis plus de quinze ans, souhaite aujourd'hui mieux partager ses expériences et savoir-faire, les démultiplier, pour en faire profiter le plus grand nombre.

*L'objectif : faire de la transition énergétique et écologique une réalité pour chacun, comprise et appropriée par tous, dans l'ensemble de nos quotidiens : travail, logement, mobilité, énergie, alimentation, vivre-ensemble...*

Voilà pourquoi cet ouvrage a fait le choix de traiter ce sujet à travers quatre grandes thématiques : habiter, financer, recycler, se déplacer, quatre grands champs où la question énergétique apparaît toujours en filigrane.

Chacune de ces thématiques fait appel à la parole d'une grande diversité d'acteurs et propose des points de vue tout aussi variés qui signent autant d'engagements en faveur

de la transformation de notre société.

*Nous vous invitons à un voyage dans les territoires où expérimentations et innovations se croisent et doivent être rassemblées pour à la fois permettre, ici, un passage à l'échelle, ailleurs, l'émergence de nouvelles initiatives, sur lesquelles il sera à nouveau possible de capitaliser.*

Cet ouvrage choral est un appel aux échanges, à l'ouverture de nouveaux dialogues d'une commune à une autre, d'une région à une autre, d'un citoyen à un élu, d'un expert à une association...! Conversations qui pourront se nourrir des points de vue exprimés au fil de ces pages, qui seront autant d'appuis à la structuration de nouvelles idées que La Poste souhaite voir se concrétiser.

La Poste a à cœur de prolonger cet échange au-delà de ce coup d'envoi, qui doit constituer seulement le premier tome d'une plus grande histoire. C'est le sens de notre appel à faire remonter de nouveaux projets, appel concrétisé par la diffusion d'une carte postale volante et par un contact que nous proposons dans les dernières pages de cette « Carte blanche ». Lisez donc cette publication jusqu'au bout!





# CHAPITRE 1 HABITER

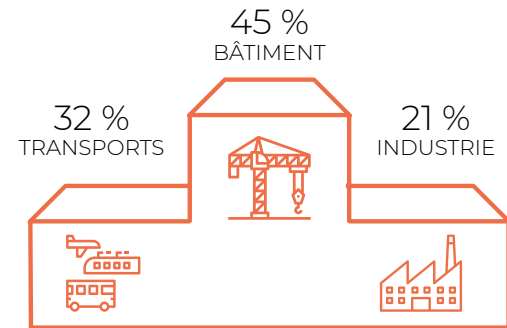
Habiter, c'est occuper un lieu, vivre dans un espace en mesure d'offrir les conditions nécessaires de développement et de bien-être.

De son logement aux infrastructures à l'échelle de son quartier, la question énergétique est partout présente, au quotidien. Dans le même temps, la raréfaction et le renchérissement des ressources fossiles rendent les pratiques domestiques liées à la consommation

d'énergie déterminantes à l'échelle mondiale.

Rénovation de l'habitat et des bâtiments, performance et durabilité des logements et des immeubles tertiaires, lutte contre la précarité énergétique, énergies et matériaux renouvelables, sensibilisation des citoyens à la sobriété énergétique... Autant de pistes de solutions, qui trouvent leur place dans ce premier chapitre.

## LES 3 SECTEURS LES PLUS ÉNERGIVORES



(source : Plan de rénovation énergétique des bâtiments, 2018)

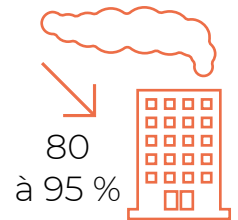
## OBJECTIFS



La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015 fixe l'objectif de 500 000 logements rénovés par an jusqu'en 2050.



Nouveau plan de rénovation énergétique du bâtiment (2017) : réhabiliter chaque année 150 000 passoires thermiques (étiquetées F ou G) sur les 7 à 8 millions que compte la France et rénover un quart du parc immobilier de l'État d'ici 2022.



À l'échelle européenne : une directive sur la performance énergétique des bâtiments (2018) fixe l'objectif pour les États membres de réduire les émissions des bâtiments de 80 à 95 % d'ici à 2050, par rapport à 1990.

## OÙ EN SOMMES-NOUS ?

En 2014, 288 000 rénovations énergétiques « performantes » ou « très performantes » ont été réalisées dans le logement privé, ce qui représente uniquement 8 % du total des 3,5 millions de logements rénovés dans la même année (source : Observatoire permanent de l'amélioration énergétique du logement). Ces objectifs restent insuffisants pour diviser par quatre nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 : pour cela, il faudrait effectuer des rénovations thermiques lourdes dans environ 1,85 million de logements chaque année.

(source : La Fabrique écologique)



# PAROLE D'ÉLUE

## BÉATRICE SANTAIS MAIRE DE MONTMÉLIAN

Montmélian est une commune de 4 171 habitants située à 10 km au sud-est de Chambéry, dans le département de la Savoie, en région Auvergne-Rhône-Alpes.

### **Pionnière de l'énergie solaire, Montmélian est un modèle de collectivité engagée dans la transition énergétique. Concrètement, comment cela se traduit-il ?**

Nous avons commencé à installer des panneaux solaires en 1983 sur des bâtiments municipaux, en particulier la piscine, avec 120 m<sup>2</sup> de capteurs.



Dès cette première année, nous avons mesuré une économie de 75 % sur notre facture d'énergie fossile. Ces résultats ne se sont depuis jamais démentis et nous n'avons cessé d'équiper nos bâtiments publics de

panneaux solaires. Nous n'avons pas travaillé exclusivement sur le solaire thermique mais également sur le solaire photovoltaïque pour produire de l'électricité. Nous avons aussi élargi notre champ de vision en devenant labellisés Cit'ergie, qui permet aux collectivités de travailler sur un certain nombre d'actions à mener pour améliorer leur démarche

développement durable. C'est ainsi que nous nous sommes intéressés de près aux questions de mobilité, notamment en créant une navette et en améliorant nos pistes cyclables, de gestion des déchets et des ordures ménagères, en travaillant au non-gaspillage alimentaire, d'urbanisme, en mettant en œuvre une démarche d'Approche environnementale de l'urbanisme et en élaborant un Plan local d'urbanisme pour lequel nous avons été remarqués et accompagnés par l'Ademe. La communauté de communes Cœur de Savoie, dont Montmélian est le siège, est également engagée dans une démarche de territoire à énergie positive.

### **Quelles sont les actions de Montmélian pour développer l'habitat durable ?**

Sur l'habitat, ces dernières décennies, nous avons mené des politiques volontaristes, en lien étroit avec l'Opac de la Savoie, 50 % des logements de Montmélian étant des logements sociaux. La rénovation de l'habitat et des logements représente un chantier énorme. Sur le neuf, nous savons faire : aujourd'hui, à Montmélian, chaque nouveau bâti est construit en basse

consommation énergétique, avec la présence d'une énergie renouvelable, en particulier le solaire (eau chaude sanitaire solaire, plancher solaire direct permettant un préchauffage de l'appartement, etc.).

*Les citoyens s'y retrouvent, pas uniquement dans une facture énergétique plus faible (jusqu'à - 30 voire - 35 % de charges), mais aussi dans un réel confort de vie au quotidien.*

### **Proposez-vous des actions de sensibilisation à destination des citoyens ?**

Nous accompagnons les citoyens, de l'information à la formation. Nous avons ainsi mené une action de sensibilisation sur la précarité énergétique, autour du programme SLIME (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie), aujourd'hui piloté par la communauté de communes Cœur de Savoie. Nous avons travaillé avec tous les acteurs locaux en mesure de détecter les foyers en précarité énergétique, et nous avons conçu et distribué, avec l'appui d'une jeune femme en service civique, des kits d'économie d'énergie aux habitants, composés d'outils pour économiser l'énergie au quotidien comme des ampoules basse consommation, un mitigeur pour leur robinet, un minuteur de douche... Cette distribution a aussi été l'occasion de pouvoir expliquer aux habitants tous les gestes du quotidien qui contribuent à une sobriété énergétique.

Nous tâchons aussi d'être présents

dans les écoles, notamment pendant la Semaine du développement durable, convaincus que le sujet de la transition écologique et énergétique doit être porté auprès des enfants. Pendant l'élaboration de notre Plan local d'urbanisme, nous avons par exemple organisé des ateliers éducatifs dans les écoles, préparés en amont avec des urbanistes, afin que les enfants nous racontent leur ville à travers l'aspect énergie et développement durable. Tout cela s'inscrit par ailleurs dans une démarche globale d'attention à la vie quotidienne des habitants.

### **Comment partagez-vous la stratégie mise en œuvre et les résultats ?**

Grâce au dispositif Cit'ergie, les citoyens sont associés à nos comités de pilotage, et nous font part de leur regard sur les actions à mener en priorité. Nous avons également fait le choix de présenter en conseil municipal, chaque année, notre bilan énergétique. Ces bilans sont importants pour nous fournir des indicateurs de long terme, et nous obligent à suivre les choses de près, à être vigilants, à corriger le tir lorsque nécessaire. Et partager ces données est essentiel pour démontrer très concrètement nos avancées, et le chemin qu'il reste à parcourir ensemble.

*C'est aussi l'avantage des petites collectivités comme la nôtre : le processus de décision, assez court et simple, permet de faire beaucoup de choses, d'aller vite, d'expérimenter et de toujours faire progresser le sujet de la transition écologique.*

# 3 QUESTIONS À...

**CHRISTOPHE ROBERT**

**DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE**

Créée en 1987, la Fondation Abbé Pierre agit pour permettre à toutes les personnes défavorisées d'accéder à un logement décent et une vie digne, en luttant pour que chacun puisse avoir un toit où vivre dignement, en accueillant et orientant les personnes en difficulté, en s'insurgeant contre toutes les formes d'injustice et de discrimination dans le logement, et en participant au débat public.

**Quelles sont les difficultés énergétiques les plus fréquentes auxquelles font face les personnes fragiles ?**



Les personnes en situation d'exclusion sont avant tout confrontées à des arbitrages souvent impossibles entre des dépenses toutes indispensables :

payer son loyer, manger convenablement, se soigner, se vêtir et effectivement, de plus en plus se chauffer. Beaucoup ont froid, se privent de chauffage pour continuer à payer leur loyer ou restreignent leur budget alimentation pour continuer à se chauffer ; parfois quand leur santé

est en jeu ou que la famille compte de jeunes enfants, elles se retrouvent en situation d'impayé et risquent l'expulsion, simplement pour avoir voulu disposer d'eau chaude et se chauffer. Ces situations renvoient donc à des conditions de vie très difficiles, dont les manifestations ne se limitent pas à la seule dimension énergétique.

**Est-il possible d'allier logement social et efficacité énergétique ?**

Pour exercer sa mission, le logement social doit être efficace du point de vue des équipements énergétiques : un logement qui ne serait pas pensé, conçu et régulièrement entretenu pour permettre à ses occupants de limiter au maximum leurs charges énergétiques tout en ayant du confort, ne remplirait

pas pleinement son rôle social. C'est un enjeu dont se sont progressivement saisis les bailleurs sociaux, qui ont également pris des risques et innové dans leurs choix d'équipements performants. L'enjeu est désormais de maintenir dans la durée cet effort, alors que les coupes budgétaires de l'État opérées dans ce secteur du logement social pour les trois années à venir, suscitent de réelles inquiétudes. Mais il faut aussi et surtout faire en sorte que l'efficacité énergétique soit au rendez-vous dans le parc locatif privé ; et de ce point de vue beaucoup reste encore à faire.

**Quelles sont les actions mises en œuvre par la Fondation Abbé Pierre dans ce domaine ?**

La Fondation Abbé Pierre agit concrètement pour que se démultiplient

les solutions de logements durables et économiquement abordables pour les personnes les plus en difficulté. À travers notre programme Toits d'Abord, nous soutenons financièrement chaque année la création de 500 à 600 logements par an, avec une exigence forte en matière d'efficacité énergétique et de coût d'usage pour les ménages. Ce programme de lutte contre la précarité énergétique démontre depuis maintenant six ans, combien il est bénéfique pour les personnes, leur santé, leur projet de vie, de pouvoir accéder à un logement confortable et économe ; *mais aussi qu'il est possible d'agir contre le mal logement en réhabilitant d'anciens locaux hors d'usage et inutilisés, pour en faire un habitat de qualité.*



# FOCUS SOCIÉTÉ CIVILE

## KEBATI

### La qualité environnementale des bâtiments au cœur de la transition énergétique et écologique en Martinique



Carbet de la bamboueraie de Bon-Air conçu par l'AFIBAD. Crédit photo C.R.

Depuis janvier 2018, une vingtaine de professionnels du secteur du bâtiment, de l'énergie et de l'environnement se mobilisent en Martinique, et plus largement sur les territoires caribéens, pour la préservation des ressources, la maîtrise de l'énergie et la transition écologique. À travers l'association qu'ils ont créée, Kebati, ils cherchent à faire progresser la connaissance sur la qualité environnementale des bâtiments en milieu tropical et insulaire et à accompagner la montée en compétence des acteurs

du bâtiment sur ce sujet aux Antilles. L'association se donne comme objectifs de développer des actions de sensibilisation auprès du grand public et d'organiser des conférences, des formations sur le thème de l'habitat durable. À l'attention des professionnels, Kebati envisage d'animer des tables rondes sur des sujets plus techniques comme la ventilation naturelle des logements, l'optimisation de l'efficacité des protections solaires ou encore l'étanchéité à l'air des bâtiments tertiaires. Afin de rendre cette dynamique très concrète, Kebati organise des visites de sites et de bâtiments qui ont suivi une démarche environnementale ou énergétique particulière et innovante. Une initiative qui a du sens, d'autant que l'association souhaiterait devenir, à terme, un centre de ressources sur les bonnes pratiques et les retours d'expériences en la matière. Cela permettrait de disposer de données neutres et objectives pour alimenter le débat public sur le territoire. Kebati pourrait ainsi continuer de porter la voix de l'habitat durable comme elle l'a fait récemment en répondant à la consultation publique relative à la programmation pluriannuelle de l'énergie de Martinique en juillet 2018.

## sense CITY

### Sense City ou la « mini-ville » laboratoire de la ville durable

Implanté au cœur de la Cité Descartes à Paris-Est, Sense City héberge une ville miniature habitée exclusivement par des ingénieurs et des scientifiques. Sa finalité ? Placée à l'intérieur d'une chambre climatique pouvant recouvrir deux espaces de 400 m<sup>2</sup>, la portion de territoire, ou « mini-ville », représente un terrain réaliste d'expérimentations scientifiques pour évaluer l'impact de divers

phénomènes climatiques sur les matériaux dans les zones urbaines, et ainsi mieux s'adapter au changement climatique. L'enjeu est de taille, près de 80 % des Français vivant en ville. La chambre climatique permet de programmer des conditions météorologiques spécifiques sur des durées déterminées : il est ainsi possible de programmer des canicules sur des périodes de plusieurs semaines et d'en étudier les effets sur les niveaux de pollution de l'air intérieur, la qualité des sols et des eaux, la durabilité des transports et des infrastructures ou encore la résistance de la végétation.

La maquette intègre de nombreux micro et nanocapteurs qui permettent d'instrumenter et de piloter la ville. En testant ces capteurs, Sense City contribue aussi à préparer l'application de ces technologies clés pour l'avenir des villes et à expérimenter le concept de ville « sensible », apte à s'auto-diagnostiquer en permanence pour devenir énergétiquement plus sobre, environnementalement plus propre et sanitaire plus sûre.

Sense City est un équipement d'excellence du programme d'investissements d'avenir de l'Agence nationale de la recherche sur la période 2011-2019, doté d'un budget de 9 millions d'euros. Ce programme repose aujourd'hui sur un consortium d'acteurs composé de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux, du Centre scientifique et technique du bâtiment, du Laboratoire de physique des interfaces et des couches minces de l'école polytechnique et d'ESIEE-Paris et implique également l'INRIA et l'université Paris-Est-Marne-la-Vallée.



## techniwood

### Matériaux renouvelables et performance énergétique : Techniwood ou la construction de bâtiments bas carbone

Depuis sa création en 2012, la raison d'être de l'entreprise Techniwood est d'accompagner la construction de bâtiments bas carbone et à haute performance énergétique. Le groupe est ainsi spécialisé dans la fabrication de murs biosourcés avec des panneaux bois et des isolants naturels. À l'origine de plus de 25 innovations technologiques, le produit phare de Techniwood est le système constructif bois/isolant Panobloc®, unique en France, disposant de l'avis technique du Centre scientifique et technique du bâtiment pour l'utilisation d'un panneau bois en façade sur des immeubles grande hauteur. Le procédé, fabriqué par plis, chaque pli étant composé d'une alternance de lames de bois et d'isolant, a fait ses preuves tant dans la construction de bureaux que dans le remplacement de façades de logements sociaux. Ce système permet une amélioration de plus de 30 % en termes d'isolation et de performance thermique et énergétique par rapport aux autres produits standards du marché. Panobloc® est aujourd'hui le fer de lance du développement de l'entreprise dans l'est de la France et à l'international, en ce qu'il permet de croiser performance énergétique, performance écologique et performance économique pour les bâtiments neufs et pour la réhabilitation des immeubles. Par ailleurs, à travers ses produits, le groupe participe ainsi à la consolidation de la filière bois nationale et à la valorisation du savoir-faire industriel français, au service de l'habitat de demain.



# POINT DE VUE

Arnaud Leroy, président de l'ADEME

Depuis 1991, l'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable, en mettant à la disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide également au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre.

## LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, UNE OPPORTUNITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES!



La transition écologique dans laquelle s'est engagé notre pays avec le Plan climat et la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015 est une chance pour notre développement économique et social.

**Nos différentes études évaluent en effet l'impact des politiques bas carbone à un gain net de l'ordre de 400 000 emplois à l'horizon 2035 et 900 000 emplois en 2050**

en particulier dans les services, la construction et le transport. Ces créations profiteront largement aux territoires car la transition énergétique est une économie plus intensive en main-

d'œuvre (l'isolation d'un bâtiment, par exemple, crée plus d'emplois que toute forme d'énergie utilisée pour le chauffer), pourvoyeuse d'emplois locaux sur une grande diversité de métiers et de niveaux de qualification.

Pour les territoires, il y a urgence à agir vite en adoptant des politiques volontaristes de transition écologique. C'est non seulement souhaitable d'un point de vue environnemental mais également d'un point de vue économique et social car l'emploi et la formation ne sont pas une simple conséquence de la lutte contre le changement climatique, ils conditionnent aussi sa réussite. Nous devons donc porter une attention particulière à la fois aux métiers émergents, afin de nous doter des compétences qui seront nécessaires

demain, mais aussi et surtout aux emplois qui sont plus vulnérables afin de préparer la reconversion.

L'enrichissement en compétences des actifs, les transitions professionnelles de ceux qui sont touchés par les évolutions des secteurs économiques doivent ainsi être envisagées comme faisant partie intégrante des stratégies de développement local. C'est tout l'enjeu des contrats de transition écologique\* portés par le ministère de la Transition écologique et solidaire auxquels l'ADEME est associée. L'ADEME, en tant qu'opérateur de la transition écologique, se doit d'accompagner la mutation « emploi » de la transition énergétique et écologique à travers les activités qu'elle pilote. Aussi, au-delà de la dizaine de territoires pilotes actuellement engagés dans la démarche,

nous sommes aux côtés de l'ensemble des régions et intercommunalités pour mener des stratégies de transition écologique ambitieuses, leur apportant soutien méthodologique et financier mais aussi des éléments de prospective leur permettant de construire, avec l'ensemble des forces vives de leur territoire, une trajectoire bas carbone à la hauteur des enjeux, les préparant ainsi à saisir toutes les opportunités offertes par la transition écologique.

\* Les contrats de transition écologique sont des outils au service des collectivités locales et des entreprises pour engager la mutation des territoires autour de projets durables et concrets. Ils accompagnent ainsi la mise en œuvre du Plan climat au niveau local (source : Ministère de la Transition écologique et solidaire)



# PORTRAIT D'ACTEUR

## SYLVIE FAYOLLE L'ENGAGEMENT DURABLE

En 2015, Sylvie Fayolle fut l'une des actrices de la COP 21, aux côtés de 900 élus du monde entier en tant que représentante au Sommet mondial des élus locaux pour le climat d'un territoire engagé, Saint-Étienne Métropole, mais peut-être plus encore en tant que

représentante des territoires français lors du lancement de la manifestation à l'Élysée.



Elle a pu alors, devant le président de la République, le gouvernement, les

délégations étrangères et la presse, présenter de nombreuses actions menées à l'échelle locale en faveur de la croissance verte, et passer le message que la lutte contre le réchauffement climatique était une réalité concrète, qui s'exerçait chaque jour au plus près des réalités.

Les collectivités locales s'inscrivent en effet dans la bonne temporalité,

l'action immédiate autant que l'objectif à long terme, et la bonne échelle, la proximité, dans une alliance aujourd'hui indispensable entre le global et le local.

*Les territoires sont aussi des incubateurs d'innovations, que ce soit pour les économies d'énergies, par leurs programmes en faveur des nouvelles mobilités, des logements à énergie positive, des « smart grids », ou pour la valorisation des ressources locales, en allant chercher l'énergie là où elle est disponible*

(géothermie, biomasse, biogaz, déchets, énergies de fonctionnements industriels...).

De cela, Sylvie Fayolle est convaincue. Elle vit au quotidien ses engagements, comme maire de Saint-Paul-en-Cornillon, ville de 1 350 habitants dans la banlieue stéphanoise, et comme vice-présidente chargée du développement durable, de

Sylvie Fayolle est maire de Saint-Paul-en-Cornillon, vice-présidente Saint-Étienne Métropole, chargée du développement durable, de l'environnement et de l'énergie

l'environnement, de l'énergie, de Saint-Étienne Métropole. Elle y développe une vision pragmatique et opérationnelle du développement durable. « Il faut développer sur un territoire des actions très concrètes, montrer que la croissance verte ça existe, et une fois qu'on a fait ces démonstrations, les entreprises adhèrent », explique-t-elle.

Grâce à cela, Saint-Étienne Métropole est un territoire précurseur pour les énergies renouvelables. Le projet de recyclage des huiles de friture en énergie pour le stade Geoffroy-Guichard, le « chaudron vert », est le plus connu. Mais on pourrait citer également la nouvelle chaudière de la Jasserie du Pilat, les deux réalisations de recyclage des déchets en biogaz, ou le cadastre solaire qui permet à chacun de connaître le potentiel d'une future installation.

Cette volonté d'innovation se retrouve dans les autres actions en faveur du développement durable : valorisation de

l'économie circulaire, lutte contre le bruit, transition numérique... Saint-Étienne Métropole est ainsi lauréate de l'appel à projet Villes respirables en cinq ans et fait partie des 21 villes « démonstrateurs industriels pour la ville durable ».

*Enfin, elle est très engagée dans les nouvelles mobilités, avec par exemple l'un des premiers autopartage de voitures ou des aides à l'achat de vélos électriques,*

complétées récemment par un astucieux dispositif de points de recharge électrique alimentés par l'énergie solaire.

Rien de surprenant donc que Saint-Étienne Métropole et le parc du Pilat soient parmi les premiers Territoires à énergie positive pour la croissance verte. Peut-être un motif, pour Sylvie Fayolle, de porter à nouveau bientôt cette énergie verte jusque dans les sommets internationaux et palais nationaux, qui en ont bien besoin.



## POINT DE VUE

**Florence Jany-Catrice**, professeure à l'université de Lille-1, chercheuse au Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Clersé-CNRS), animatrice du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (FAIR)

Le Clersé est une unité mixte de recherche de l'université de Lille et du CNRS. Laboratoire pluridisciplinaire depuis sa création, le Clersé croise sociologie et économie du travail. Le collectif FAIR regroupe une cinquantaine de chercheurs et de militants associatifs réfléchissant d'une manière critique à la question des indicateurs économiques et des indicateurs de progrès des sociétés.

### REPENSER NOS INDICATEURS ÉCONOMIQUES POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les économies contemporaines sont, d'un certain point de vue, guettées par les démesures. Le dynamisme des activités économiques n'est jaugé qu'à la vitalité de la croissance économique, sans que le sens de ce qui est produit soit interrogé : toujours plus d'activité, quelle qu'en soit la nature, quel qu'en soit l'impact, apparaît toujours comme un progrès.

Pour rendre possible un tel dynamisme, les économies ont nourri une dépendance mortifère aux énergies fossiles, à l'industrie lourde puis aux métaux rares, et à des systèmes agraires toujours plus intensifs. De leur côté, les activités financières ont des effets multiples dans la vie productive car, étant totalement découplées des activités réelles, elles provoquent non seulement des bulles spéculatives mais aussi des

déséquilibres sociaux majeurs.

Construire des mesures plus « raisonnables » de la trajectoire des économies est ambitieux notamment parce qu'il faut commencer par désintoxiquer les esprits des vertus toujours plus nombreuses attribuées à la croissance. Mais aussi parce que *la question se pose de la manière de tenir compte, par des indicateurs appropriés, à la fois du degré de durabilité et de soutenabilité des économies...*

C'est ce à quoi s'emploie une multiplicité d'initiatives depuis le début des années 1990. Ces initiatives, hétérogènes dans les acteurs qui les promeuvent, visent généralement à « mieux » évaluer la durabilité et la soutenabilité écologique et sociale, en mettant l'accent sur la mesure des externalités négatives (inégalités sociales, dégradation du patrimoine naturel, etc.). Si certaines

initiatives sont de simples plaidoyers pour changer les consciences, d'autres ont vocation à équiper les politiques publiques de nouveaux repères.

Ces indicateurs (les émissions de gaz à effet de serre, les empreintes écologique, carbone, etc.), les indices de développement humain, les indices de santé sociale et une combinaison de ces indices, sont des candidats pour fournir des repères à l'évaluation de politiques de transition écologique et sociale. Certains d'entre eux sont déjà présents dans le débat public. À ce stade ils sont plutôt mobilisés comme dispositifs d'alerte – qu'on songe à l'empreinte écologique, aux indicateurs d'inégalité, ou de développement humain.

Des scientifiques définissent par exemple l'espace dans lequel l'humanité peut se déployer sans contrarier les écosystèmes naturels. Selon Rockström *et al.*, trois des neuf dimensions qui forment ces écosystèmes ont des seuils critiques dépassés du fait de la pression exercée par les activités humaines : le changement climatique, la perte de la biodiversité, et l'azote. Ces seuils de

dépassement, tout comme les alertes autour de la progression des inégalités économiques et sociales, sont l'expression de l'entrée des communautés humaines dans des zones de fortes turbulences, aux impacts géopolitiques et sociaux radicalement incertains.

Pour que ces indicateurs, foisonnants, soient intégrés dans des systèmes d'information adossés à des politiques publiques de la transition écologique et sociale, il leur reste à gagner, pour certains, en légitimité.

*Si l'on prend au sérieux l'idée que ces indicateurs sont à la fois des cadres représentatifs et interprétatifs de l'état des sociétés, une plus grande implication des citoyens dans la définition des enjeux de cette soutenabilité peut être exigée, ce qui permettrait que ces citoyens se regroupent autour d'une cause commune. Celle de la transition.*



# PORTRAIT D'ACTEUR

## YVES MARIGNAC L'EXPERTISE SYSTÉMIQUE

Engagé depuis de très nombreuses années pour la cause environnementale,

Yves Marignac est, sans nul doute, l'un des experts les plus reconnus de la transition énergétique. Depuis 2003, il dirige WISE-Paris, une agence d'information et d'étude sur l'énergie, historiquement proche des milieux écologistes.



Créé en 1983 par Mycle Schneider, le bureau parisien de WISE a très vite pris son indépendance vis-à-vis de la branche basée à Amsterdam plus militante. Si le cœur du sujet est bien le nucléaire, des différences essentielles ont vu le jour, qui fondent encore aujourd'hui l'ADN de l'association parisienne.

« Il n'y a pas dans les objectifs statutaires de WISE-Paris de positionnement pour ou contre le nucléaire », explique Yves Marignac, « *nos objectifs sont de contribuer à l'information et à la démocratisation des choix sur le nucléaire et en matière de politique*

*énergétique en général* ».

Premier angle donc, il n'est pas question d'oppositions sans fondement ni de prises de position radicales mais d'un travail de fond, sollicité par des acteurs importants, sur tous les aspects de l'énergie nucléaire : sûreté, sécurité, déchets, radioprotection... De fait, les études menées par WISE-Paris pour, par exemple, de grandes ONG ont été l'occasion de forts débats sur le sujet, que ce soit en 2014 avec l'étude menée pour Greenpeace sur la stratégie de prolongation des réacteurs français, ou en 2015 avec le travail mené pour le Réseau Action Climat, et qui battait largement en brèche l'idée du nucléaire comme solution contre le changement climatique.

Et puisque l'expertise de WISE-Paris est non institutionnelle, elle se doit d'être financée. Pour cela, l'association s'appuie sur un double réseau, associatif (Greenpeace, WWF, Réseau Action Climat...), mais aussi institutionnel (IRSN, ministère de l'Écologie, CNDP, Parlement

Yves Marignac est expert indépendant, directeur de WISE-Paris et porte-parole de l'association NégaWatt

européen...). Le signe d'un travail critique sans concession, réinstallé dans une perspective et une prospective plus vastes.

Car c'est le deuxième aspect : « le travail de WISE-Paris peut se voir un peu comme des poupées russes », avec « un cœur qui est nucléaire » puis un élargissement progressif : d'abord « le nucléaire dans l'énergie » puis « les politiques énergétiques, les stratégies, la prospective énergétique pour un avenir soutenable » et, enfin, « les processus d'évaluation et de décision autour de ces questions ».

Pour Yves Marignac, *cette approche relève de l'« analyse systémique », c'est-à-dire que « l'on ne regarde jamais un sujet, le plus technique et le plus pointu, sans le restituer ensuite dans un ensemble d'enjeux ».*

C'est précisément cette démarche qui conduit Yves Marignac à prendre la

parole sur différentes scènes du débat énergétique et climatique actuel, de la tribune de la COP 21 au débat citoyen organisé par la Commission nationale du débat public sur la programmation pluriannuelle de l'énergie, en passant par des auditions, en février et juin 2018, sur les questions de sûreté nucléaire. Et à s'investir au sein de l'association NégaWatt, porteuse d'un scénario de neutralité carbone à 2050 et de nombreux travaux sur la transition énergétique dont sont issus des dispositifs innovants comme DOREMI, offre de rénovation énergétique des maisons individuelles, pour laquelle il est porte-parole et coordonne l'analyse prospective.

En somme, pour Yves Marignac, l'urgence est bien à la transition énergétique mais aussi à l'interconnexion des différentes thématiques qui y sont liées. Sans rien céder au simplisme et pour construire des réponses efficaces qui tiennent compte de la multiplicité des enjeux.

# CHAPITRE 2 SE DÉPLACER

Autonomes et intelligents, les transports de demain se doivent surtout d'être écologiques et durables. Il s'agit d'un enjeu majeur pour tous les territoires, qu'ils soient ruraux, péri-urbains ou urbains, dont les habitants, en particulier dans ces derniers, souffrent quotidiennement des effets de la pollution et du développement de maladies respiratoires lié à une qualité de l'air dégradée.

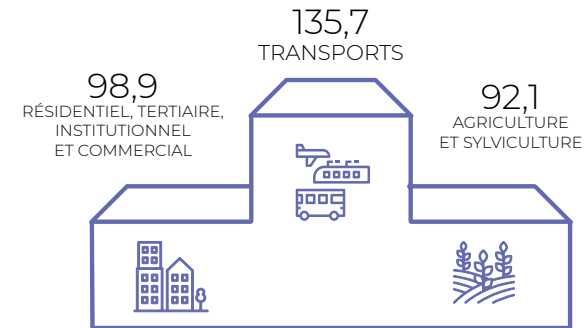
En termes d'aménagement de l'espace, une circulation et des déplacements harmonieux sont aussi des enjeux économiques pour les territoires.

Développement de la place du vélo et des mobilités douces, logistique urbaine efficace et durable, mobilités partagées... Tour d'horizon des priorités et des initiatives qui contribuent à rendre nos déplacements plus pratiques au quotidien et moins impactants pour la planète.



## LES 3 PLUS GROS ÉMETTEURS DE GAZ À EFFET DE SERRE

(EN MILLIONS DE TONNES ÉQUIVALENTS CO<sub>2</sub>)



(source : Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique, 2015)

### OBJECTIFS



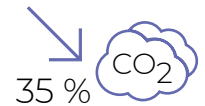
**PLAN CLIMAT (2017)**  
Fixer à 2040 la fin de la vente des véhicules essence et diesel.



**LOI D'ORIENTATION SUR LES MOBILITÉS (2018)**  
Développer la mobilité partagée, avec la mise en place d'un covoiturage courte distance pourvu de lignes régulières dans les zones peu denses.



**PLAN VÉLO (2018)**  
Multiplier par 3 l'usage du vélo pour atteindre 9 % des déplacements d'ici 2024.

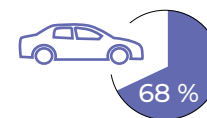


**EUROPE**  
En octobre 2018, 20 pays ont accepté une baisse de 35 % des émissions de CO<sub>2</sub> d'ici 2035 pour les voitures neuves (30 % pour les camionnettes).

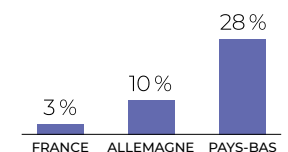


**INTERNATIONAL**  
Pour le trafic aérien, l'Organisation de l'aviation civile internationale souhaite atteindre une croissance neutre en carbone dès 2020.

### OÙ EN SOMMES-NOUS ?



Sur les distances courtes, de 1 à 5 km, la voiture est encore prépondérante (68 % en France).  
(source : La Fabrique écologique, 2017)



Part modale du vélo  
(source : Plan vélo, 2018)



## PIERRE PARRAT PREMIER ADJOINT AU MAIRE DE LA VILLE DE PERPIGNAN (PYRÉNÉES-ORIENTALES)

### Quels sont les enjeux en matière de mobilité à Perpignan ?

L'une des priorités de la ville de Perpignan en matière de mobilité est de continuer à « pacifier » notre cœur de ville, en particulier en développant des aménagements cyclables et piétons.



Depuis plusieurs années, ces aménagements en zone urbaine et en zone naturelle permettent de prendre en compte et d'intégrer à l'espace urbain les différents usages du vélo : déplacements quotidiens entre le domicile et le travail ou l'école, liaison aux transports en commun...

Dernier exemple en la matière : les abris vélos à la gare de Perpignan utilisée aujourd'hui comme pôle multimodal. La ville favorise également les déplacements sportifs en lien avec les pistes intercommunales de l'agglomération

ainsi que les déplacements récréatifs. Le développement des aménagements cyclables et piétons permet d'assurer la sécurité routière des cyclistes et profite directement au cadre de vie – diminution de la pollution et des nuisances sonores – en particulier sur les axes structurants du territoire. Sur ce point, la ville et l'agglomération Perpignan Méditerranée Métropole (PMM) se sont donné les objectifs suivants : promouvoir une politique ambitieuse en matière d'intermodalité et d'utilisation des modes doux, maîtriser les déplacements automobiles et faire évoluer les comportements.

### Comment la ville s'engage-t-elle pour développer des réseaux de mobilité douce et inclusive ?

Aujourd'hui, nous envisageons d'avoir recours au fonds national Mobilité active développé par l'État pour soutenir les projets de création d'axes cyclables structurants. Les enjeux : continuité

cyclable, apaisement de la circulation véhicules, mobilité piétonne et cyclable sécurisée, amélioration de la desserte par transports en commun des pôles majeurs de la Ville (hôpital, centre-ville, université et zones d'activités). Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), en cours d'élaboration, prendra d'ailleurs en compte ces orientations dans le Plan de déplacement urbain. Zones 30, trames bleues, partage modal des voiries et accessibilité aux personnes à mobilité réduite sont autant de leviers d'action pour développer les modes de déplacement doux. La ville s'attache également à permettre le franchissement des coupures urbaines de la rivière Têt, des voies SNCF ou des grandes voiries et à raccorder les itinéraires doux au réseau général d'agglomération, en adaptant notamment les schémas de réseaux. À notre disposition, nous avons un schéma directeur pour la période 2015-2020 qui vise à examiner en profondeur le réseau cyclable perpignanais afin d'en établir un état des lieux. Il y a une autre piste d'action : le stationnement payant, en ce qu'il favorise la rotation des véhicules, oriente les usagers des transports en commun vers les parcs relais, et en ce que son utilisation correspond à un choix assumé des usagers de la voirie. Pour accompagner ceux qui ne souhaitent pas utiliser ce service payant, il s'agira de continuer de développer le réseau de transports en commun

et de circuits vélo.

### À long terme, quels sont les objectifs pour la ville ?

Au-delà des objectifs d'apaisement de la circulation, de réduction des nuisances, et de développement d'une culture vélo au sein de son territoire tant pour les usages du quotidien que pour le déplacement des marchandises – la question de la logistique urbaine est centrale – la ville mène actuellement une réflexion sur les enjeux liés à son propre réseau de transport urbain et donc de gestion de l'espace public. Le bus est souvent noyé dans la circulation générale et ne répond donc pas nécessairement aux besoins des habitants et usagers qui souhaitent se déplacer rapidement d'une zone à une autre de la commune. En termes de chiffres, la ville a déjà beaucoup évolué.

*On compte par exemple 29 kilomètres de pistes cyclables créées ces dernières années. Nous poursuivons ce développement.*

De la même manière, les efforts déjà engagés pour le déplacement des personnes à mobilité réduite seront poursuivis.



## 3 QUESTIONS À...

### JÉRÔME LIBESKIND

#### EXPERT EN LOGISTIQUE URBAINE ET E-COMMERCE, FONDATEUR DE LOGICITÉS

Logicités accompagne des projets d'entreprise et des initiatives publiques visant à mieux organiser les flux de marchandises, réduire les externalités négatives dues au transport et apporter des solutions concrètes répondant aux besoins des e-consommateurs.

#### Quels changements les nouveaux modes de consommation et de livraison entraînent-ils sur le schéma logistique des territoires ?

L'évolution de la consommation et la livraison des marchandises ont toujours, dans l'histoire, été imbriquées.

La consommation connaît des transformations qui impactent la livraison et son empreinte sur les territoires. C'est par exemple le cas du

e-commerce, qui génère une augmentation du nombre de colis. Les magasins eux-mêmes se transforment, en se digitalisant et se positionnant comme un élément central dans une chaîne cross-canal. Le magasin développe de multiples fonctions logistiques : retours e-commerce, livraison à domicile ou en ship-from-store, click & collect, hébergement de

flux extérieurs, stocks de proximité, etc. Il devient en quelque sorte un Espace logistique de proximité. L'hypermobilité et l'hyperconnexion des consommateurs, notamment urbains, créent de nouveaux besoins de rapidité, de fragmentation des envois et de services. Mais d'autres tendances apparaissent qui impactent les territoires. La réduction de la part de la voiture individuelle dans les centres-villes des grandes agglomérations a logiquement comme conséquence de développer les livraisons à domicile.

*Ces tendances très marquées, qui font de la totalité de la ville un espace de livraison, avec des besoins horaires de plus en plus étendus, nécessitent une prise en compte dans les schémas logistiques.*

Cela concerne la gestion des espaces publics (stationnement, voirie), le mobilier urbain (emplacements pour consignes de retrait), les espaces logistiques mis à disposition pour le « dernier kilomètre ».

#### Comment concilier logistique et mobilité durable ?

Il est indispensable d'intégrer le mieux possible ces tendances logistiques dans un schéma global de mobilité durable.

*La livraison impacte les territoires sur le plan environnemental, et les évolutions liées à la transformation de la consommation accentuent ces externalités.*

Afin de les réduire, le premier enjeu est de rendre la ville plus fluide et plus efficace. Cela passe notamment par la réduction de la place accordée à la voiture individuelle. Un des axes principaux de la logistique urbaine est la mutualisation. Elle revêt de nombreux aspects : meilleur partage des espaces de stationnement ou des voies de circulation, mutualisation des trajets ou des capacités roulantes, partage des infrastructures ou des espaces, co-modalité entre transport de personnes et de marchandises.

Les moyens de livraison plus propres tels que véhicules au gaz naturel de ville, électriques, cyclologistique, livraison à pied d'hyperproximité contribuent aux solutions. N'oublions pas, parmi les solutions, l'utilisation de modes alternatifs à la route pour entrer dans le cœur des zones denses urbaines et la modification des horaires de livraison (livraison de nuit par exemple). La complexité de la logistique urbaine tient beaucoup à la grande diversité des flux, trop souvent gérés par des véhicules en compte propre

(artisans, commerçants), moins bien optimisés que les flux des professionnels du transport. Un des enjeux est alors de favoriser l'augmentation de la part du transport réalisé en compte d'autrui (transporteurs professionnels).

#### Tous les territoires sont-ils « malades de leurs logistiques » comme vous l'écrivez dans votre livre *La Logistique urbaine* (FYP éditions, 2015) au sujet des zones urbaines ?

Les externalités négatives induites par le transport de marchandises, notamment pollution locale, émission de gaz à effet de serre, congestion urbaine, bruit, concernent tous les territoires urbains. Les grandes agglomérations sont toutefois plus impactées, du fait de leur densité urbaine. La pollution dans les grandes villes n'est pas un phénomène nouveau. Les villes étaient probablement plus polluées au XIX<sup>ÈME</sup> siècle qu'aujourd'hui, du fait du chauffage, des usines et des chemins de fer.

*C'est la mesure des polluants, mais aussi la connaissance de leurs impacts sur la santé et sur le réchauffement climatique, qui ont pour conséquence une prise de conscience des problèmes.*

Les petites et moyennes villes sont également impactées par la logistique, mais différemment. Il est indispensable pour ces territoires de prendre en compte dans leurs analyses les problématiques du commerce de centre-ville.



# FOCUS SOCIÉTÉ CIVILE



## KAROS : un puissant levier pour développer la mobilité durable au quotidien

Comment assurer la desserte des zones peu denses ? En Île-de-France, le réseau ferré ne couvre que 5 % du territoire et ne bénéficie directement qu'à 36 % des habitants, la voiture individuelle restant ainsi pour beaucoup la seule solution possible pour effectuer des trajets domicile-travail. À cette question ô combien essentielle pour l'inclusion sociale et le désenclavement des territoires péri urbains ou ruraux, la société Karos a une réponse : une application de mise en relation entre conducteurs et passagers pour mutualiser leurs trajets du quotidien.

Et cela va bien au-delà du simple covoiturage ! Il s'agit d'inscrire les sièges libres des véhicules individuels dans un véritable réseau de mobilité prédictif, en fonction des habitudes de déplacement des utilisateurs de l'application. Plus encore, Karos propose des itinéraires intermodaux qui mêlent voiture et moyens de transport public (train, RER, transilien, tram, etc.). Synchroniser ces modes de transport dans un même trajet permet de s'adapter facilement aux contraintes du quotidien. Dans l'Essonne, où huit trajets en voiture sur dix sont de courte distance avec un taux d'occupation moyen des véhicules de 1,1 personne, le conseil départemental a fait le choix de soutenir Karos. Grâce à une expérimentation lancée au printemps 2017, 159 500 trajets de court-voiturage® ont pu être réalisés. Si l'entreprise est présente en Île-de-France, elle se développe sur d'autres territoires, de la Normandie à La Réunion.

Près de la moitié des covoitureurs résident dans la même commune, un chiffre qui montre, en toile de fond, que le court-voiturage® est un facteur de lien social. Et surtout, c'est une action pour accélérer la transition énergétique et écologique. En un an et demi, les trajets Karos en voiture partagée ont permis d'éviter l'émission de 355 tonnes de CO<sub>2</sub> !



## Un guide pédagogique pour sensibiliser les 12-25 ans aux enjeux de l'écomobilité

Quand 42 % de la pollution de l'air tire son origine des transports, en particulier routiers, et que nos mobilités engendrent de nombreuses nuisances au quotidien : embouteillages, bruit, stress..., il faut changer la donne. Afin de favoriser les pratiques

vertueuses, France Nature Environnement et la Fondation PSA mettent à disposition des enseignants et des acteurs de l'éducation à l'environnement un guide pédagogique de 150 pages sur l'écomobilité. Conçu pour apporter références et outils, il est spécifiquement adapté pour les classes de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, en phase avec la circulaire relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires publiée en 2015. L'ouvrage se compose de deux parties : l'une théorique, présentant les différentes problématiques liées à la mobilité ; l'autre pratique, proposant plusieurs activités (expériences, jeux, etc.) sous forme de fiches indépendantes.



## Le vélotourisme pour développer la mobilité douce et le tourisme durable

Le vélo, ce formidable amplificateur de l'énergie humaine, est sans doute l'un des plus séduisants « moteurs » de la transition énergétique. Pourtant, son utilisation est encore sous-exploitée en France, un déficit que le Plan vélo présenté en septembre 2018 entend combler en faisant tripler la part modale du vélo, de 3 % à 9 %, d'ici 2024. Cette ambition fait en réalité écho à un mouvement de fond qui voit notamment le tourisme à vélo progresser constamment, innervant les territoires ruraux et développant une économie de proximité à forte valeur ajoutée non délocalisable. France Vélo Tourisme, association qui réunit des professionnels privés et publics, est en France l'acteur incontournable du vélotourisme. Elle se donne comme mission de hisser la France au premier rang des destinations

mondiales pour le tourisme à vélo. En 2018 par exemple, près de 15 000 km de routes cyclables sont ouverts au public, un réseau qui devrait continuer de s'étoffer pour atteindre les 22 000 km. Afin de faire du vélotourisme une filière durable et accessible à tous, France Vélo Tourisme a développé deux outils majeurs : un dispositif web qui détaille tous les itinéraires et destinations vélotouristiques, et le déploiement de la marque nationale Accueil vélo qui rassemble aujourd'hui plus de 3 000 établissements proposant des services adaptés pour les cyclistes.





# POINT DE VUE

**Dominique Bourg**, philosophe, vice-président de la Fondation pour la nature et l'homme

Créée en 1990 par Nicolas Hulot, la Fondation pour la nature et l'homme œuvre pour un monde équitable et solidaire qui respecte la nature et le bien-être de l'homme. Elle s'est donné pour mission de proposer et accélérer les changements de comportements individuels et collectifs, et soutenir des initiatives environnementales en France comme à l'international pour engager la transition écologique de nos sociétés.

## FACE À L'AUGMENTATION DE LA TEMPÉRATURE SUR TERRE, QUELS SCÉNARIOS POSSIBLES POUR AGIR ?

En décembre 2015, l'accord de Paris issu de la COP 21 a donné à l'objectif d'un maintien du réchauffement climatique sous la barre des 2 °C une nouvelle force politique.

Les États particulièrement menacés (les États insulaires surtout) avaient obtenu la mention d'un réchauffement limité à 1,5 °C. C'est dans cette

ligne que, le 8 octobre 2018, le GIEC a publié un rapport sur la plausibilité d'une augmentation de la température moyenne de 1,5 °C d'ici à la fin du siècle.

La réalité est plus cruelle.

Cette augmentation pourrait être atteinte dès les années 2030.

La température a déjà augmenté d'1,1 °C, elle augmente de 0,2 °C par décennie. Les émissions d'aérosols masquent très probablement un réchauffement

de 0,3 °C, les effets potentiels de la fonte du pergélisol des hautes latitudes commencent seulement d'être évalués, et la masse glaciaire de l'Antarctique connaît déjà un taux de perte non négligeable. Le scepticisme quant à la possibilité de maintenir le réchauffement climatique à 1,5 °C concerne l'ensemble des États, compte tenu de la trajectoire des politiques publiques menées.

Le rapport du GIEC présente l'intérêt de mettre les grands émetteurs – pays et multinationales – devant leurs responsabilités, en documentant à l'avance le parcours que l'humanité devrait franchir de 1,5 °C à 2 °C, et ses conséquences. Personne ne pourra arguer d'une quelconque ignorance. Et les États insulaires auront rendu un fier service à tous les citoyens qui souhaiteraient tenter des actions juridiques contre les États pour incurie climatique. Mais pourquoi ce scénario de maintien du réchauffement climatique sous les 1,5 °C ne peut-il se réaliser ?

Essentiellement pour deux raisons.

La première concerne les scénarios qui tablent sur des réductions si vigoureuses de nos émissions au cours de la prochaine décennie, qu'il ne sera plus ensuite nécessaire, dans la seconde moitié du siècle, de compter sur des émissions négatives. Il s'agit de pomper le carbone de l'atmosphère par une production massive d'électricité à partir de la biomasse, de capter le carbone à la sortie des cheminées de centrales thermiques, et ensuite de stocker de manière souterraine le carbone capté. Ce scénario est techniquement impossible, et exigerait une volonté politique d'acier, exercée dans la durée, et partagée par toute la planète. C'est donc une perspective parfaitement irréaliste.

La seconde raison renvoie aux scénarios avec une réduction moins vigoureuse de nos émissions, et en conséquence un recours massif aux techniques de pompage du carbone, autrement dit aux émissions négatives. Ici l'irréalisme n'est

pas tant politique que technique.

Les techniques en question n'existent pas à proprement parler, leur extension devrait être très rapide, elles présenteraient de graves dangers pour la biodiversité en raison des monocultures qu'elles appellent.

*À quoi bon sauver le climat si c'est au prix d'un affaiblissement drastique de l'épanouissement du vivant ?*

Tel est le paradoxe où nous nous trouvons. Les objectifs fixés par le GIEC d'une réduction de 45 % des émissions mondiales dans la prochaine décennie, sont la condition pour que nous puissions assumer notre responsabilité à l'égard des générations futures. Mais les chemins pour y parvenir doivent encore être largement imaginés et surtout tracés. C'est une raison largement suffisante pour contribuer à la décarbonisation maximale de nos économies, et le plus rapidement possible. Ce à quoi devrait contribuer Énergies communes.





# PORTRAIT D'ACTEUR

Maud Lelièvre  
est déléguée générale  
des Eco Maires

## MAUD LEIÈVRE L'ANCRAGE TERRITORIAL

En novembre 2011, Maud Lelièvre, appelant de ses vœux un véritable dialogue sur la question écologique, alertait dans *Le Monde* : « Les citoyens français ont pris conscience depuis plusieurs années de l'ampleur de la crise environnementale :



réchauffement climatique, problèmes de santé publique, pollutions chimiques, périls sur la sécurité alimentaire mondiale, dégradation de la biodiversité. [...]

Les défis auxquels sont confrontés tous les pays de la planète, et en particulier les plus pauvres, sont immenses. » Sept ans plus tard, ce constat est d'autant plus urgent ; en témoignent les alarmes quasi quotidiennes des instances institutionnelles et environnementales mondiales. Il en va de même pour le besoin de dialogue, plus que jamais nécessaire pour renforcer la prise de

conscience et démultiplier les actions. C'est au service de ces impératifs que s'est construit l'engagement – ou plutôt les multiples engagements – de Maud Lelièvre, dans un esprit d'hybridation et d'ouverture, à la croisée des mondes politique, institutionnel, juridique et économique, en alliant expertise et mobilisation, hauteur de vue et travail de terrain.

Avocate en droit de l'environnement – elle a notamment collaboré avec maître Jean-Pierre Mignard sur le dossier de l'*Erika*, Maud Lelièvre est également enseignante à l'université de Paris VIII-Vincennes-Saint-Denis sur les questions de développement durable. Elle est d'ailleurs une habitante de Saint-Denis, où elle est conseillère municipale depuis 2001 et conseillère communautaire depuis 2004. Au-delà de son ancrage dionysien, elle est aussi fortement investie sur son territoire natal du saumurois, dans le Maine-et-Loire, au plus près et au service des mondes économique, agricole et associatif

locaux. Et sans se cantonner au prisme local, elle a notamment été membre de l'équipe stratégique du candidat François Hollande au sein du pôle Environnement, développement durable, énergie puis conseillère chargée des relations avec les associations environnementales, de la biodiversité et de la protection des milieux naturels au sein du cabinet de la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Entre-temps, c'est assez naturellement que les Eco Maires, premier réseau national d'élus et de collectivités locales, sont venus s'inscrire dans son parcours. Ses missions ? En tant que déléguée générale, elle accompagne les collectivités adhérentes et partenaires dans la conception et la réalisation de leurs projets en matière de développement durable.

En effet, l'association, qui fédère près de 1 900 communes et intercommunalités et 2 000 autres collectivités, est avant tout un lieu de partage de connaissances et de bonnes pratiques, un intégrateur

d'innovations et d'expérimentations en cours, sur les territoires en France mais aussi à l'échelle européenne. Véritable préceuseuse politique et méthodologique, elle joue aussi un rôle d'accompagnement de porte-parolat des élu.e.s face aux évolutions législatives et réglementaires, contribue à l'élaboration des normes et à la réflexion sur les grands enjeux de la transition écologique en participant à des groupes de travail nationaux et européens, et mène des actions fortes de sensibilisation du grand public et notamment des jeunes publics. Et l'association agit aussi à l'échelle internationale, en participant aux grandes conférences sur les sujets d'environnement et de développement durable et, sur le continent africain, à travers sa branche Les Eco Maires Afrique implantée à Dakar.



# POINT DE VUE

**Lucile Schmid**, membre du conseil d'administration du think tank La Fabrique écologique et du comité de rédaction de la revue *Esprit*

Fondée en mars 2013, La Fabrique écologique est un think tank pluraliste et transpartisan qui vise à promouvoir l'écologie et le développement durable en valorisant l'émergence d'initiatives et la création de politiques publiques vertueuses, à l'échelle nationale, européenne et mondiale. Basée à Paris, l'association regroupe des hommes politiques, des hauts fonctionnaires, des chefs d'entreprises, des universitaires, et des représentants de la société civile.

## POURQUOI L'ÉCHELLE NATIONALE EST ESSENTIELLE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Il est habituel de considérer que l'échelon local est le plus à même de donner à la transition écologique son dynamisme. Comme



l'écologie se joue des frontières, il est également habituel de doubler cette conviction par celle que le niveau national est un point aveugle. Il serait donc important de le contourner

en faisant le lien entre le local et le global, les territoires et l'Europe voire la scène mondiale, le meilleur exemple ayant été la signature de l'accord de Paris à la COP 21 de décembre 2015.

C'est vrai, l'Union européenne a joué un rôle moteur dans les négociations

climatiques internationales depuis le protocole de Kyoto en 1997. C'est vrai, une grande partie de notre droit environnemental est issu de la transcription de directives européennes. C'est vrai aussi, certaines métropoles et régions françaises sont en pointe dans la transformation du modèle des transports, la rénovation des logements ou la réflexion sur la place de la nature en ville. Mais cela doit-il conduire à ne pas penser l'articulation entre transition écologique et échelon national et, plus particulièrement, celui de l'action de l'État ? Certainement pas.

D'abord parce qu'aujourd'hui *l'urgence à changer de modèle économique et énergétique impose bien sûr de mobiliser l'ensemble des échelons* du pouvoir. C'est d'ailleurs sur la base de contributions nationales que l'accord

de Paris a été négocié et l'amélioration des engagements prévus dans ces contributions nationales en conditionne l'efficacité. Ensuite, parce que l'urgence climatique s'accroît, alors même que les espaces de négociations internationales sont contestés et se rétrécissent. On peut le regretter, mais la période actuelle est marquée par une résurgence des États-nations. La crise de légitimité que traverse l'Union européenne s'accompagne d'ailleurs d'une certaine remise en cause d'orientations favorables à l'écologie (prolongation de l'autorisation du glyphosate 2017). Impossible de faire l'impasse sur l'échelle nationale. C'est d'autant plus nécessaire que les États sont ceux qui disposent encore aujourd'hui d'outils essentiels pour réaliser la transition. La fiscalité bien sûr, mais aussi le pouvoir de faire la loi, d'orienter le budget d'investissement public, de réguler l'activité économique. Le niveau national est déterminant pour articuler économie et écologie, et redistribuer les bienfaits d'un nouveau

système en veillant à limiter les inégalités.

Enfin, on peut avancer l'hypothèse qu'en ce moment de bascule où le réchauffement climatique devient de plus en plus visible avec la multiplication de différentes catastrophes naturelles, les aspirations des sociétés évoluent et donnent une place plus importante aux enjeux écologiques lorsqu'il s'agit de juger de la légitimité des institutions nationales en termes de contenu des politiques menées et même de représentation. La place des enjeux écologiques dans le débat public est incontestablement devenue beaucoup plus centrale (énergie, cause animale, lien entre santé et environnement), et nous ne pouvons que la saluer et l'encourager à grandir encore.



# PORTRAIT D'ACTEUR

Hervé Kempf est rédacteur en chef de Reporterre.net

## HERVÉ KEMPF

### COMBATTANT DE L'ÉCOLOGIE SOLIDAIRE

Dans une tribune en forme de conte, écrite pour *Le Monde* en 2009, Hervé Kempf prête à l'un des personnages des propos qui, lorsque l'on examine son parcours, sont l'exact reflet des convictions qui ont fait de lui l'un des premiers journalistes de l'environnement de notre pays : « Alors, chère Blic, si l'ordre du monde ne change pas, vous avez raison, les plus faibles paieront le prix de l'indispensable freinage de l'économie. Mais pourquoi ne pas imaginer que nous pouvons changer l'ordre du monde ? »



fit date – *Comment les riches détruisent la planète* (Seuil, 2007) –, le phénomène de repli sur soi et d'égoïsme des classes les plus favorisées, phénomène porteur de beaucoup de sens et surtout, de larges conséquences.

Alors que les rapports entre questions environnementales et inégalités sont de plus en plus analysés et commentés, Hervé Kempf avertit, depuis longtemps déjà, sur le lien indissoluble entre écologie et égalité. La remise en cause, indispensable à ses yeux, du concept de croissance du PIB, outre qu'elle heurte de front certains intérêts, remodèle surtout nos systèmes économiques et sociaux de façon très inégalitaire. Vouloir corriger cela, *c'est faire de la question écologique le paradigme premier de la société que nous avons à réinventer*, dans ses aspects social autant que technologique, scientifique, économique ou démocratique.

C'est cette divergence sur la place de l'écologie, fût-ce dans la hiérarchie de l'information (« elle doit être centrale »), doublée d'un conflit ouvert avec la direction du journal autour de la couverture de Notre-Dame-des-Landes, qui conduisit à son départ fracassant du grand quotidien, en 2013, après quinze années de collaboration.

Et, le croirez-vous, c'est Notre-Dame-des-Landes que l'on retrouve ces jours-ci en une de Reporterre.net, site qu'il a fondé en 2008 dans la foulée d'un journal papier du même nom né en 1989, une année qui en valait une autre pour parler de révolutions. Là, Hervé Kempf poursuit son travail d'acculturation, d'analyse et de conviction autour des enjeux climatiques au sens large, convaincu qu'un support porté par ses lecteurs, dans une démarche quasi citoyenne, est le meilleur moyen pour contourner cette « oligarchie de l'information », qui, selon lui, pour des raisons d'intérêts des propriétaires et financeurs, se refuse à réellement

interroger la question écologique et ses impacts.

Alors, sur Reporterre.net, on travaille tous azimuts, sur les alternatives, sur l'agriculture, la santé, l'énergie, les océans, les transports, la ville ou les animaux, avec en bouche un goût de lutte et d'idées et la conviction affichée que c'est bien d'une « écologie politique et sociale » qu'il faut parler, et faire parler.

Un souci, comme une marque, de lier toujours projet écologique et projet solidaire, dans un alliage qui, s'il devient tendance aujourd'hui, a longtemps été dédaigné, voire dénoncé. Pourtant, vous dirait Hervé Kempf, « il y a un paradoxe autour du changement climatique. Cette menace très grave à long terme est une chance immédiate de changer les équilibres de la société et de créer des emplois ». Et de changer le monde.

Hervé Kempf est un lanceur d'alerte ; il n'a pas attendu que la « sécession des riches » soit énoncée sous forme de concept novateur, avec tout de même un vague parfum de scandale, pour dénoncer, dès 2007, dans un ouvrage qui

Crédit : Astrid di Crollalanza

# CHAPITRE 3 RECYCLER

Au cœur de nos gestes quotidiens, le recyclage permet d'éviter chaque année en France l'équivalent de 20 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>, et constitue une réponse face à la production industrielle, à la demande croissante de matières et aux contraintes environnementales et économiques.

Mais le recyclage ne saurait être l'unique réponse, et l'économie circulaire incarne en ce sens un paradigme intéressant dans lequel les déchets des uns constituent des

ressources pour les usages des autres. Cette économie s'oppose à l'économie linéaire dans laquelle les ressources sont extraites, transformées, consommées et jetées.

Un aperçu de ces transitions à mener collectivement, pour passer du traitement des déchets à leur réduction, de leur réduction à leur réemploi dans une logique d'économie circulaire, est proposé au sein de ce chapitre.



## OÙ EN SOMMES-NOUS ?



Le recyclage des déchets permet actuellement à la France de réduire de 5 % ses émissions de CO<sub>2</sub> tout en économisant de l'énergie. (source : Ademe, 2017)



Fin 2016, un quart des Français étaient en mesure de recycler l'ensemble des plastiques, soit plus de 15 millions de personnes contre 3,7 millions en 2014. (source : Cotrep, 2018)



En 2016, le taux de recyclage français était de 26 % pour l'ensemble des emballages plastiques (sur plus de 1 million de tonnes) : 55 % pour les bouteilles, 1 % pour les pots et barquettes, et 1 % pour les films. (source : Cotrep, 2018)

## OBJECTIFS



Loi relative à la transition énergétique pour la croissance (2015) : réduire de 30 % la consommation de ressources par rapport au PIB d'ici à 2030 par rapport à 2010.



Feuille de route pour l'économie circulaire (2018), intégrée au Plan climat : tendre vers 100 % des plastiques recyclés en 2025 et ainsi économiser l'émission de 8 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> supplémentaires chaque année et créer jusqu'à 300 000 emplois supplémentaires.



À l'échelle européenne, dans le cadre de la politique générale de l'UE relative à l'économie circulaire, en mai 2018, les États membres se sont notamment fixés de nouveaux objectifs de recyclage pour les déchets d'emballage :

	D'ICI À 2025	D'ICI À 2030
Emballages de tous types	65 %	70 %
Plastique	50 %	55 %
Bois	25 %	30 %
Métaux ferreux	70 %	80 %
Aluminium	50 %	60 %
Verre	70 %	75 %
Papier et carton	75 %	85 %



## THIERRY BURLLOT

VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGION BRETAGNE,  
CHARGÉ DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU,  
DE LA BIODIVERSITÉ ET DU CLIMAT

**La région Bretagne est régulièrement citée en exemple pour sa gestion des déchets et leur valorisation. Quels sont les enjeux pour le territoire ?**



La région Bretagne est en charge du Plan de prévention et de gestion des déchets qui correspondait, auparavant, à une compétence départementale.

Il a fallu changer

d'échelle tout en restant dans une dynamique de transition car le schéma habituel de traitement des déchets cède sa place à un schéma de tri et de valorisation. Il s'agit d'imaginer une deuxième vie des objets, qui ne soit

plus l'enfouissement ou l'incinération, et de faire évoluer le parc de traitement des déchets. Si l'on est à la pointe en Bretagne sur le tri classique, il reste des progrès à faire, et notamment au niveau des objets spécifiques comme les piles, les ampoules, le matériel électronique, etc. L'enjeu est de capter le gisement de ces déchets au plus près des citoyens. On évalue à une dizaine le nombre de petits objets électroniques par habitant qui ne sont pas recyclés. Il nous faut améliorer la collecte et élargir le tri tout en s'assurant que les déchets intègrent bien la filière des éco-organismes dont on doit optimiser la présence sur le territoire, et ce d'autant plus qu'elle recèle de nombreux emplois et de nouveaux métiers.

**Quelles sont les mesures prises pour lutter contre le plastique et répondre aux problèmes environnementaux, notamment sur la qualité de l'eau en Bretagne ?**

Concernant le recyclage du plastique, la région Bretagne est première en France. Mais, là encore, il faut aller plus loin pour mieux prendre en compte les objets de grande dimension, en encourageant encore davantage les citoyens à déposer les encombrants dans les déchetteries. Nous pouvons quand même nous réjouir de certaines avancées, comme par exemple, la généralisation de l'extension des consignes de tri à tous les emballages à l'horizon 2020 dont l'expérimentation dans 13 collectivités à partir de 2016 a connu un vif succès. Au sujet de l'eau, la situation s'est considérablement améliorée mais il a fallu reconquérir la confiance des citoyens dans l'eau du robinet, entachée à la suite des crises environnementales très lourdes que la

Bretagne a connues et qui ont entraîné une forte dégradation de la qualité des eaux.

**Quels sont les objectifs de long terme en matière d'économie circulaire ?**

L'économie circulaire est un enjeu fort pour la région Bretagne, notamment sur le plan de la création d'emplois.

*Pour 10 000 tonnes de déchets enfouis, il y a un emploi. Pour 10 000 tonnes de déchets triés et valorisés, il faut compter sur 50 emplois et cela coûte moins cher.*

L'économie circulaire est un véritable outil territorial pour penser l'avenir et un levier considérable pour la performance économique de la région. C'est aussi ce modèle qui nous permettra de répondre à notre objectif global de « zéro enfouissement » des déchets dans la région Bretagne.



## 3 QUESTIONS À...

### THOMAS HEMMERDINGER

#### CHEF DE PROJET DÉMARCHES TERRITORIALES, DÉPARTEMENT ÉNERGIE CLIMAT DE L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME D'ÎLE-DE-FRANCE

L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France, fondation reconnue d'utilité publique par décret du 2 août 1960, procède à toutes études, enquêtes et recherches ayant pour objet l'aménagement et l'urbanisme dans la région. Elle peut prêter son concours technique à tout organisme qui le lui demanderait pour effectuer des études similaires en France et à l'étranger.

#### **Au-delà du recyclage, en quoi l'économie circulaire incarne-t-elle une réponse intéressante aux défis actuels ?**



Dans un contexte de raréfaction des ressources et de croissance démographique et économique,

l'économie circulaire propose une nouvelle prospérité, découplée de la consommation de ressources et des pollutions. De l'écoconception au réemploi, du partage au recyclage, c'est un paradigme nouveau des modes de production et de consommation, dans une approche multi-acteurs.

*Bien que nécessaire, le recyclage ne permet pas de tendre à lui seul*

*vers une économie circulaire, avec une consommation de matières en augmentation et incluant de nombreux flux cachés.*

La sobriété (efficacité énergétique, lutte contre le gaspillage alimentaire, réhabilitation des bâtiments, etc.), la substitution de ressources finies par des renouvelables et l'évitement des déchets (réemploi, allongement de la durée d'usage, réparation, etc.) contribuent prioritairement à la transition vers une économie circulaire.

#### **En quoi les collectivités territoriales peuvent-elles contribuer à rendre possible l'économie circulaire ?**

*Bien que l'économie circulaire se pose à une échelle globale, son déploiement nécessite une responsabilisation de tous : État, entreprises, citoyens, collectivités.*

Celles-ci, dans leur fonctionnement, leurs compétences (aménagement et urbanisme, gestion des déchets, environnement, développement économique, etc.) et leurs relations avec les acteurs locaux, doivent développer des stratégies territoriales d'économie circulaire à partir d'une vision systémique du territoire. Ces stratégies sont le point de départ d'un nouveau projet de territoire et d'une nouvelle gouvernance, centrés sur une économie de ressources, une recherche des gisements locaux et le développement de coopérations locales. Elles doivent agir prioritairement sur l'énergie (sobriété et efficacité énergétique, énergies renouvelables et de récupération), l'alimentation (approvisionnement local, modes de production, lutte contre le gaspillage), l'aménagement et la construction (réhabilitation, préservation du foncier, déconstruction, réemploi des matériaux) et les déchets (prévention, réduction, réemploi, recyclage, valorisation énergétique).

#### **En ÎLE-DE-FRANCE, comment l'organisation des Jeux olympiques 2024 intègre-t-elle cette dimension ?**

L'économie circulaire a été un des axes forts de la stratégie de durabilité de la candidature de Paris, avec une logique en trois phases : avant, pendant et après les jeux. Les engagements pris concernent entre autres le recours total aux énergies

renouvelables et de récupération, la gestion efficace de la ressource en eau, l'alimentation durable (lutte contre le gaspillage alimentaire, valorisation des biodéchets, approvisionnements durables, etc.), la réutilisation des équipements temporaires, la construction de bâtiments biosourcés, la valorisation des déchets de chantier, le zéro déchet durant l'événement, etc. Aujourd'hui, les principaux acteurs de l'organisation (COJO et Solideo) déclinent ces engagements dans la planification des jeux et les premiers cahiers des charges, ainsi que dans leurs relations partenariales avec les collectivités (région Île-de-France, mairie de Paris, métropole du Grand Paris, conseil départemental de Seine-Saint-Denis, Plaine Commune, etc.) et maîtres d'ouvrage. En parallèle, de nombreux acteurs se mobilisent pour imaginer collectivement des solutions déployables d'ici 2024, comme par exemple le programme la Terrasse des Canaux.



## Sur le territoire du Grand Paris, Les Alchimistes développent des sites de compostage de proximité pour les cantines, restaurants et petits supermarchés

Créée en 2016, l'entreprise Les Alchimistes entend répondre au besoin de plus en plus urgent de relocaliser le traitement des déchets alimentaires à proximité des villes, là où la plupart d'entre eux sont produits. Dans le même temps, il s'agit de valoriser ces déchets en les transformant en compost, voué ensuite aux usages locaux dans un rayon de moins de cinq kilomètres. Ingéniosité et engagement pourraient être les deux maîtres mots des Alchimistes. L'ingéniosité, pour avoir imaginé et assuré l'installation de composteurs électromécaniques en ville. L'engagement, pour avoir développé une activité viable, respectueuse de l'environnement, des normes s'appliquant aux industriels (agrément sanitaire et NFU 44051 notamment) et bénéfique socialement *via* la création d'emplois accessibles à des profils en parcours d'insertion. En filigrane, l'idée d'Alexandre Guilly et de Fabien-Kenzo Sato est bien d'assurer le retour de la nature en ville tout en responsabilisant les citoyens face au cycle de la matière. Chaque jour, un peu moins de 2 tonnes de déchets alimentaires sont traités pour produire près de 800 litres de compost labellisé « fabriqué à Paris » et destiné essentiellement à la végétalisation de la ville. Mais le compost des Alchimistes est promis à d'autres utilisations et à d'autres territoires. Le principe même

est évolutif. Avec la collecte en porte-à-porte et l'échange des bacs de biodéchets, tout cela à vélo, les Alchimistes aspirent à devenir des « super-concierges » de quartiers.

## Armor·lux



## Des fibres textiles recyclées en raquettes de ping-pong : le pari réussi d'Armor-Lux

« Softbat », tel est le nom de la première raquette outdoor de ping-pong fabriquée à partir de fibres textiles en coton polyester Armor-Lux. Une initiative exemplaire qui ouvre de nombreuses perspectives et dessine de nouvelles passerelles entre des secteurs aussi distincts que l'industrie textile, la plasturgie, et le sport. Le pas franchi est d'autant plus salubre que les textiles sont aujourd'hui très peu valorisés alors même que les textiles de type coton polyester représentent deux tiers de la production mondiale.

Mais revenons à la genèse du projet d'Armor-Lux. Dès 2014, l'entreprise participe à un programme de recherche et développement du nom de « Eco-Charges » qui a pour objectif la valorisation des textiles en coton et polyester. Après dix-huit mois de recherche, Plastigray, l'un des partenaires, confirme la possibilité technique d'utiliser des textiles pour fabriquer des objets en plastique et sollicite un de ses clients, Cornilleau, le spécialiste de la conception et de la fabrication de tables et de raquettes de tennis de table.

Commercialisées depuis maintenant un an, à un prix inférieur à 10 euros, plus de 100 000 raquettes ont déjà été vendues. Ces dernières, 100 % « made in France », représentent à elles seules 15 tonnes de fibres textiles recyclées, provenant essentiellement des chutes de production d'Armor-Lux et des vêtements en fin de vie issus d'anciennes collections. Ces 15 tonnes collectées ont évité l'émission de 375 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub>.

*Credit : Cornilleau*



## Au-delà du recyclage, le « zéro déchet »

Créée en 1997, Zero Waste France est une association citoyenne et indépendante qui agit auprès de tous les publics : citoyens, élus, professionnels, entreprises. Historiquement, l'association a un rôle de lanceur d'alerte et fait connaître les dangers de l'incinération des déchets. Mais, rapidement, elle décide

de prendre le problème à la racine : la production même de déchets et le gaspillage des ressources naturelles. En comptant sur la mobilisation citoyenne *via* un réseau de 30 groupes locaux et de 2 200 adhérents, Zero Waste France fait bouger les lignes. Car c'est d'abord un acteur de terrain : conférences, études et enquêtes, campagne de sensibilisation de l'opinion et des pouvoirs publics sont autant de moyens pour promouvoir la réduction des déchets et initier aux enjeux de la lutte contre le gaspillage. En parallèle, Zero Waste France crée des outils spécifiques pour accompagner les collectivités, les entrepreneurs et les associations locales dans leur démarche « zéro déchet, zéro gaspillage ». En témoigne le guide « Zéro déchet au bureau » qui permet notamment de répondre à la préoccupation de plus en plus prégnante de nombreux salariés de mieux gérer les déchets du quotidien sur leurs lieux de travail. Zero Waste France a également ouvert le premier espace en France dédié au « zéro déchet ». Situé à Paris, il propose des rencontres, des outils et des ateliers pratiques pour apprendre à ne plus gâcher les ressources réutilisables.



*Credit : Zero Waste Lille*



# POINT DE VUE

**Isabelle Baraud-Serfaty**, présidente d'Ibicity, cabinet de conseil et d'expertise en économie urbaine  
**Clément Fourchy**, directeur général adjoint d'Espelia, cabinet de conseil en gestion des services publics  
**Nicolas Rio**, fondateur de l'agence Partie Prenante, agence de conseil en stratégies territoriales

## VERS L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX OPÉRATEURS DE SERVICES URBAINS

La transformation des services urbains est multiple. Mais elle peut se résumer autour de deux phénomènes parallèles, qui impactent l'ensemble des secteurs.



Le premier est le déplacement de la valeur vers l'aval. Historiquement, la chaîne de valeur des services urbains

était structurée par l'amont du fait de l'importance des infrastructures dans la production du service (qu'il s'agisse des centrales nucléaires pour l'énergie, des incinérateurs pour les déchets ou de la construction pour l'immobilier). Dans l'économie numérique, l'enjeu consiste à l'inverse à se positionner au plus près de l'utilisateur, pour mieux comprendre ses besoins et être en mesure d'y répondre. Impulsé par les

GAFA, ce basculement se diffuse aussi dans les services urbains. La plupart des nouveaux entrants se positionnent en effet comme un intermédiaire entre des opérateurs traditionnels et les usagers du service.

Le second est l'élargissement du périmètre des services urbains. L'évolution de la mobilité témoigne de cette évolution : **le périmètre du service urbain ne peut plus se réduire au service public de transport en commun.**

Pour devenir « *as a service* », ce secteur doit aussi intégrer la mobilité individuelle (stationnement, vélo en libre service, transport à la demande...) ou partagée (co-voiturage, autopartage...), ainsi que l'aide à la mobilité (notamment les applications numériques) et le stationnement. Cet élargissement du spectre des services urbains correspond à un brouillage croissant entre service public et offre privée. Il s'explique par la primauté donnée à l'utilisateur dans

la conception du service, et donc la nécessité de proposer une palette de services complète pour répondre à la diversité de ses besoins.

Ces évolutions se constatent dans l'ensemble des secteurs.

*Directement impacté par l'impératif environnemental, le secteur des déchets est le plus concerné par la logique d'économie circulaire : dans les décennies à venir, la chaîne de valeur des déchets va probablement laisser place à une boucle de valeur de la ressource.*

Dans le domaine énergétique, la recomposition du paysage des opérateurs énergétiques se fera à partir de la consommation et non de la production, comme ce fut longtemps le cas. Ce phénomène ouvre le jeu pour les nouveaux entrants. Les opérateurs historiques centrés sur la maîtrise des réseaux électriques risquent de se faire concurrencer par d'autres acteurs issus des principaux postes de consommation énergétique (l'immobilier et la mobilité)

et par de nouveaux prestataires de services capables de proposer un accompagnement sur mesure.

Ces mutations à l'œuvre dans les services urbains n'en sont qu'à leurs prémices. Et il est aujourd'hui bien difficile d'annoncer quels opérateurs en sortiront gagnants.

*Risquons-nous néanmoins à poser deux certitudes. Premièrement, les frontières sectorielles perdent de leur pertinence pour trier les acteurs concernés. Deuxièmement, le jeu reste ouvert.*

Tous les opérateurs de demain ne seront pas des nouveaux entrants et/ou des plateformes numériques. Les profils révèlent au contraire la grande diversité des prétendants et de leurs modèles économiques : localisés globalisés, marchands non-marchands, spécialisés généralistes...

Cette tribune est issue de notre étude « Quels seront les opérateurs de services urbains de la ville de demain ? » (consultable sur le site : [www.modeleseconomiquesurbains.com](http://www.modeleseconomiquesurbains.com)).



# PORTRAIT D'ACTEUR

Dirk Vansintjan  
est président de REScoop.eu

## DIRK VANSINTJAN LE POUVOIR CITOYEN À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Dirk Vansintjan vit aujourd'hui en Belgique et veille sur la Fédération européenne des coopératives d'énergie renouvelable, REScoop.eu, qu'il préside depuis 2013.



Ce fervent défenseur de l'énergie citoyenne, chef de file d'une nouvelle partition des rôles dans le secteur de l'énergie, n'est plus à convaincre :

énergies renouvelables et production décentralisée sont la clé de la transition énergétique pour sortir des énergies fossiles et nucléaires.

En tant que consommateurs, contribuables ou épargnants, les citoyens vont très largement contribuer au financement de la transition énergétique, sans toutefois être acteurs de ce bouleversement. C'est la raison

pour laquelle *REScoop.eu défend un modèle où les citoyens sont en mesure de contrôler la production, le transport et la distribution de l'énergie qu'ils consomment.*

Le modèle de la coopérative s'impose ainsi naturellement : les citoyens possèdent en commun des projets de production d'énergie renouvelable, projets qui correspondent à des communautés locales d'énergie. Partage de la valeur et gouvernance démocratique (une personne, une voix) sont les deux principes structurants des 3 500 coopératives d'énergie qui composent REScoop.eu (dont en France Enercoop et Énergie Partagée), représentant ainsi plus d'un million de citoyens de l'Union européenne. Ce chiffre peut étonner mais en réalité il ne marque que le début d'une transformation majeure.

*En 2050, par exemple, un Européen sur deux pourrait produire de l'énergie renouvelable.*

Chez soi, grâce à des installations photovoltaïques, ou bien à travers une démarche collective en faisant partie d'une communauté locale d'énergie.

Cette voix, Dirk Vansintjan la porte avec ambition et fierté, à l'échelle européenne et auprès des institutions afin de faire connaître et reconnaître les coopératives d'énergie citoyenne. Émissions Zéro, un projet éolien dans la région de Dour en Belgique, est emblématique de cette dynamique de transition. Les citoyens du territoire possèdent 75 % des parts de la coopérative dont ils partagent les profits. Les 25 % restants appartiennent à la municipalité qui réinvestit les revenus générés dans des projets locaux d'intérêt collectif.

Bien qu'elles fassent leurs preuves quotidiennement, de nombreux

obstacles s'opposent encore au développement des coopératives européennes d'énergie. Dirk Vansintjan espère par exemple que le Clean Energy Package européen approuvera une définition claire de ce qu'est une communauté locale d'énergie. Il attend également des prochaines directives européennes qu'elles reconnaissent ces coopératives comme des acteurs à part entière du secteur de l'énergie. L'engagement de Dirk Vansintjan et de ses équipes est intarissable. Ils redoublent d'ingéniosité pour promouvoir l'énergie citoyenne, allant par exemple jusqu'à créer une Société coopérative européenne, REScoop MECISE SCE, qui permet de rassembler des financements provenant de toute l'Union européenne et offrir ainsi aux initiateurs de projets une première manne financière pour concrétiser leur idée et prendre ainsi part à la transition énergétique.



## POINT DE VUE

**Jens Althoff**, directeur du bureau de Paris de la Fondation Heinrich Böll

L'association Heinrich-Böll-Stiftung France est un centre de réflexion dont les travaux et projets portent sur l'écologie, la durabilité, la démocratie, les droits de l'homme et la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Elle soutient une coopération internationale juste et s'engage en faveur de l'intégration européenne.

### UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU PROFIT DES CITOYENS ET DES COMMUNES

Une véritable transition énergétique pourrait offrir de grandes opportunités à la France. Il s'agit non seulement d'arriver à un approvisionnement en énergie décarbonée et réellement propre – c'est-à-dire qui ne

laisse pas un héritage lourd aux générations futures à la fois en termes de carbone et de déchets dangereux – mais aussi et surtout d'engager une révolution citoyenne et démocratique en plaçant la production

d'énergie entre les mains des villes, des communes et des citoyens et citoyennes. Ensemble, ils et elles pourraient devenir les nouveaux acteurs de l'énergie. Selon une étude du bureau d'études indépendant européen CE Delft, *la France aurait le deuxième plus grand potentiel en Europe pour l'énergie citoyenne à l'horizon 2050.*

L'expérience de la transition énergétique outre-Rhin montre que cela est possible. En Allemagne, 33 % du mix électrique vient aujourd'hui des énergies renouvelables, 11,7 % du nucléaire et 34,7 % des différents types de charbon. L'Energiewende n'a pas seulement créé plus de 300 000 emplois, elle a surtout déclenché une révolution citoyenne et démocratique au niveau communal et régional : en 2017, 31,5 % des capacités de production d'énergie renouvelable installées étaient détenues par des particuliers, 11,5 % par des agriculteurs et 10,3 % par des petites entreprises d'énergie, dont, en premier lieu, des entreprises communales. Seuls 5,4 % de la capacité installée étaient aux mains des quatre grands producteurs d'énergie – qui ont pourtant dominé le marché en Allemagne durant des décennies. Les citoyens et les agriculteurs sont souvent organisés et regroupés sous la forme de coopératives. Ce phénomène est d'autant plus remarquable qu'il concerne toutes les filières (éolien, solaire,

biomasse) et qu'il ne se limite pas à des petits projets. La plus grande coopérative citoyenne regroupe 38 000 membres et fournit de l'électricité à 34 000 clients.

*Ainsi, ce sont les citoyens, les agriculteurs et les communes qui reçoivent les bénéfices de la production d'énergie – avec à la clé création de valeur ajoutée locale et emplois.*

Par ailleurs, en dépit d'une idée fausse souvent diffusée en France, la sortie du nucléaire n'a pas entraîné une hausse de la production à partir de charbon en Allemagne. Le charbon a toujours joué un rôle important dans le mix énergétique allemand et sa part a diminué depuis les années 1990. La baisse du nucléaire a été plus que compensée par la montée en puissance des énergies renouvelables. Néanmoins, la sortie du charbon est bien au cœur du débat public et c'est un combat politique à mener en Allemagne. Le prix plancher du carbone européen, que la France appelle de ses vœux, est

un moyen d'y arriver. L'Allemagne devrait suivre la France dans cette démarche.

*La France et l'Allemagne ont tout à gagner à renforcer leur coopération sur les questions énergétiques,*

pour matérialiser la transition énergétique, une transition qui soit vraiment au service des communes et des citoyens et citoyennes européens.



# PORTRAIT D'ACTEUR

Amandine Albizzati  
est présidente d'Enercoop

## AMANDINE ALBIZZATI

### LE SENS DU COLLECTIF ET DU RISQUE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE CITOYENNE

De la transition économique à la transition énergétique en passant par l'innovation sociale, l'on dit souvent qu'il n'y a qu'un pas. Mais au regard du très riche parcours d'Amandine



Albizzati, présidente d'Enercoop, seul fournisseur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable sous statut coopératif, l'on est plutôt tenté d'y voir un continuum ou les parties solidement jointes d'un même tout.

*Proche du secteur de la finance solidaire, c'est assez naturellement qu'elle veille à développer des projets qui créent du lien, du collectif sans jamais perdre de vue la sincérité de la démarche initiale.*

Pour Amandine Albizzati, il y a donc le quoi et le comment d'une initiative. Le quoi, c'est le but visé. Le comment, c'est la méthode utilisée pour y parvenir, la manière dont s'organise le travail, l'art d'entreprendre avec vertu. Plus tard, forte de son expérience au sein de la banque éthique la Nef, où elle a occupé le poste de déléguée régionale à Paris, puis celui de directrice des relations institutionnelles, Amandine Albizzati s'engage aux côtés de mouvements citoyens et militants.

Du « Collectif pour une transition citoyenne » à « Terres de liens » qui agit pour la préservation des terres agricoles, elle s'enthousiasme de voir les projets se développer, devenir crédibles et recevoir la reconnaissance des institutions, suscitant l'envie chez d'autres de s'engager, prouvant par là même que

des alternatives au modèle économique existant sont possibles et que ces alternatives répondent précisément à de nouveaux besoins de la société.

Mais Amandine Albizzati y insiste, cela suppose deux ingrédients essentiels : le risque et le collectif.

*Le risque, lorsque c'est nécessaire, pour innover, pour encourager, pour porter haut. Le collectif, toujours, pour tisser petit à petit des réseaux d'acteurs, de territoires et d'initiatives, pionniers et réalistes à la fois, qui rendent le futur souhaitable.*

Aujourd'hui, le mouvement s'amplifie : Enercoop regroupe près de 63 000 clients, 34 000 sociétaires et 180 producteurs.



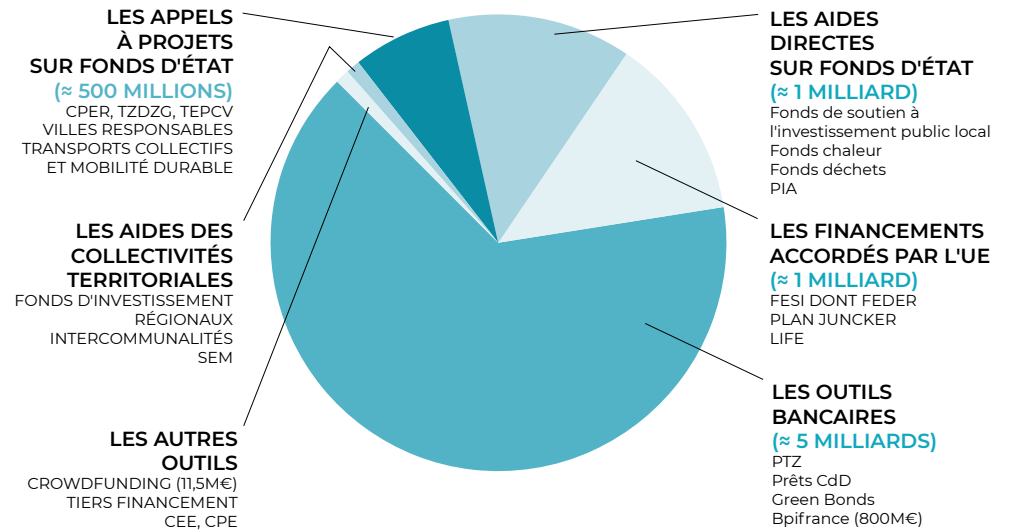
# CHAPITRE 4 FINANCER

A toutes les échelles, du local au niveau européen, en passant par l'État, l'argent est un facteur décisif pour mener à bien des projets de transformation, et tout particulièrement des projets de transition énergétique. Financement participatif, modèle coopératif, fonds d'investissement citoyen, finance verte et investissements

responsables... La question des moyens financiers est incontournable.

Ce chapitre explore les partis pris engagés qui réinventent aujourd'hui de nouveaux partages de la valeur et qui rendent possible la transition énergétique.

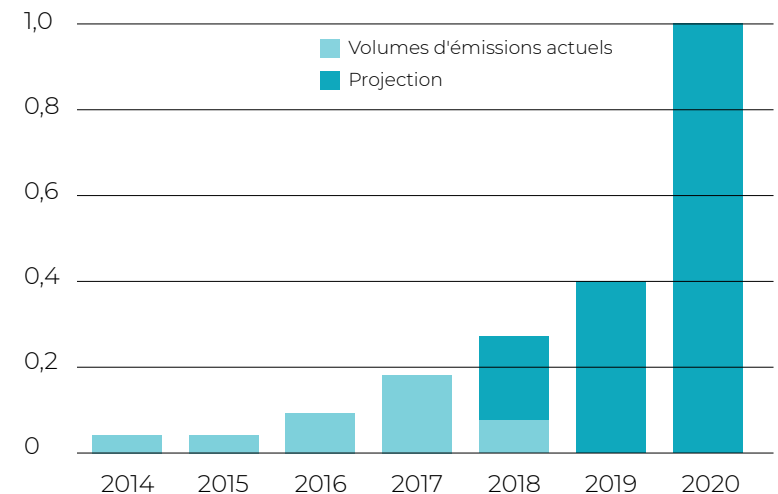
## LES FINANCEMENTS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LES TERRITOIRES



source : La Fabrique écologique

## LE MARCHÉ DES ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS VERTES DEVRAIT EXPLOSER

(EN MILLIERS DE MILLIARDS DE DOLLARS)



source : Climate Bond Initiative



## CÉLIA BLAUDEL

ADJOINTE À LA MAIRE DE PARIS CHARGÉE DE TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT, AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, À L'EAU, À LA POLITIQUE DES CANAUX ET AU PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL

**Quels sont les chantiers structurants actuellement conduits par la Ville de Paris en faveur de la transition énergétique et écologique ?**



En 2018, Paris a ouvert une nouvelle page de ses politiques climat-énergie à travers son Plan climat, qui fixe de nouveaux objectifs ambitieux et détaille plus de 500 actions organisées autour de trois grandes temporalités. D'ici 2020, il s'agira d'accélérer les actions définies dans le précédent plan afin d'atteindre ses objectifs (réduire de 25 % les émissions de gaz à effet de serre et les consommations énergétiques, avoir 25 % d'énergies renouvelables dans la consommation).

*La Ville engage ainsi des actions pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments, l'approvisionnement en énergies renouvelables, et le développement d'outils innovants de financement de la transition écologique.*

D'ici 2030, un plan d'actions sera mis en œuvre pour réduire de 50 % les émissions locales de gaz à effet de serre, de 40 % l'empreinte carbone du territoire, de 35 % la consommation d'énergie et d'atteindre 45 % d'énergies renouvelables dans la consommation dont 10 % produites localement. Enfin, l'objectif d'ici 2050 est de construire une ville neutre en carbone en réduisant par deux la consommation d'énergie et en atteignant 100 % d'énergies renouvelables, dont 20 % produites localement. Les 500 mesures du plan permettent d'atteindre ces objectifs dans tous les domaines,

du bâtiment à la mobilité en passant par l'alimentation. S'agissant de la mobilité, Paris s'est engagé sur une trajectoire « zéro véhicule diesel en 2024 et zéro véhicule essence en 2030 », et sur le développement d'infrastructures pour un Paris 100 % cyclable dès 2020. En termes de consommation, la Ville promeut les produits locaux et de saison et le recyclage de 100 % des déchets produits sur le territoire.

**Pourriez-vous nous expliquer en quoi consiste Paris Fonds Vert ?**

Paris Fonds Vert est un fonds d'investissement territorial créé à l'initiative de la Ville de Paris pour soutenir le développement de PME innovantes et accélérer la transition énergétique des grandes métropoles. D'une durée de vie de dix ans, *Paris Fonds Vert a vocation à rassembler des financements majoritairement privés et à les investir dans des PME à fort potentiel de croissance qui développeront, pour Paris et ses habitants, des solutions innovantes pour la transition écologique.*

Les entreprises financées devront être en mesure de démontrer leur contribution aux objectifs du Plan climat de Paris et exercer leur activité dans l'un des secteurs suivants : bâtiments et logements durables, mobilités et logistiques urbaines durables, énergies vertes, amélioration de la qualité de l'air, gestion innovante des déchets, technologies de l'information et de la communication au service de la préservation du climat. Avec une cible d'investissement de

200 millions d'euros, le fonds a déjà collecté 100 millions d'euros après seulement six mois d'activité. Les investisseurs sont majoritairement privés, mais aussi institutionnels, industriels et des family offices.

**Au-delà du financement, comment Paris invite-t-il les entreprises et citoyens à contribuer à la transition écologique ?**

*Véritable projet de société, le nouveau Plan climat de Paris nécessite l'implication de toutes et tous.*

Il est essentiel que la Ville joue un rôle de catalyseur en travaillant avec les Parisiens et ses acteurs économiques. C'est pourquoi nous avons fait de la mobilisation un axe fort du Plan climat, notamment en lançant une votation citoyenne. Plus de 73 000 Parisiens ont massivement apporté leur soutien au Plan climat et 15 000 d'entre eux ont fait le choix de devenir « Volontaires du Climat » et d'agir au quotidien pour la transition écologique.

Dans les mois à venir, des formations, des rencontres et des visites de terrain leur seront proposées. En parallèle, la Ville accompagne les acteurs du territoire au travers du dispositif Paris Action Climat, qui permet aux entreprises et institutions de s'inscrire dans les engagements du plan à travers la signature d'une charte et la participation à des communautés sectorielles. La charte fédère aujourd'hui 62 partenaires engagés dans la transition écologique, dont La Poste, LVMH, France Télévisions, l'Agence Française de Développement ou Natixis.



## 3 QUESTIONS À...

### ANNE-CATHERINE HUSSON-TRAORÉ DIRECTRICE GÉNÉRALE DE NOVETHIC

Expert de la finance durable, média référence de l'économie responsable et accélérateur d'expertises, Novethic combine les approches pour offrir aux acteurs financiers, aux entreprises et à leurs collaborateurs les clés d'une transformation durable. Depuis 2001, Novethic poursuit le même objectif : accélérer les réflexions et stratégies qui génèrent un impact positif sur l'environnement, la société et l'économie. Novethic est une filiale du groupe Caisse des dépôts.

#### Comment se porte l'écosystème de la finance verte ? Sommes-nous sur la bonne voie ?



La finance verte prend lentement mais sûrement son envol. L'accord de Paris sur le changement climatique lui a donné une nouvelle ampleur.

Pour ne pas dépasser les 2 °C à la fin du siècle, il faut massivement développer les énergies renouvelables et les éco-solutions qui conduisent à un usage plus raisonnable de nos ressources naturelles et à la limitation des pollutions de toute nature. Cette économie verte peut changer d'échelle avec l'apport de la finance verte. On range dans cette catégorie les fonds sélectionnant des entreprises

spécialisées cotées, des placements directs dans des parcs solaires ou éoliens mais aussi la rénovation thermique de bâtiments. Il s'agit encore d'un nombre limité de produits financiers consacrés par exemple à l'eau, au climat, au bois, mais ils se développent. À Novethic, nous suivons l'évolution des fonds environnementaux cotés disponibles sur le marché français. Fin juin 2018, on comptait 65 fonds rassemblant 20 milliards d'euros d'encours, soit 12,7 % de plus que fin 2017.

#### Concrètement, comment un épargnant peut-il contribuer à rendre la finance plus durable ?

*En France les épargnants disposent d'une offre très riche de plus de 400 fonds durables* souvent appelés ISR pour Investissement socialement responsable. Tous les grands réseaux

bancaires et assurantiels en ont développé mais ils les proposent plus ou moins à leurs clients.

*La particularité française est de disposer de deux labels gouvernementaux garantissant les qualités « durables » de ces produits financiers.*

Le label ISR est administré sous l'égide du ministère de l'Économie et des Finances et il permet de faire auditer les processus d'intégration de critères environnementaux et sociaux dans la gestion financière. Le label TEEC, pour Transition écologique et énergétique pour le climat, est porté par le ministère de la Transition écologique et solidaire et Novethic en est auditeur. Il garantit les qualités environnementales du fonds puisque, pour obtenir le label, il faut que le fonds dédie leurs placements aux activités vertes figurant sur une liste officielle et qu'ils excluent non seulement les énergies fossiles mais aussi l'énergie nucléaire. Le premier a été attribué à plus

de 150 fonds et le second à plus d'une vingtaine de produits financiers.

#### Quelles sont les principales actions mises en œuvre à l'échelle de la Commission européenne pour porter le développement de la finance verte ?

L'Europe a une opportunité formidable de prendre la tête de la mobilisation mondiale de la finance sur le développement durable. La Commission européenne a lancé un plan d'action pour la finance durable en mars 2018. Il comporte diverses propositions pour réorienter la finance, dont la création d'un référentiel commun à l'Europe des activités vertes sur lequel pourrait être créé un éco label européen pour les produits financiers. L'idée serait de permettre aux épargnants de choisir un produit financier vert selon des critères simples et lisibles. C'est le meilleur moyen de mobiliser l'épargne des citoyens pour les faire passer à cette transition indispensable vers une économie bas carbone.



## L'épargne des Français au service des énergies renouvelables L'exemple d'Énergie Partagée Investissement

Énergie Partagée Investissement est le premier outil financier innovant d'investissement citoyen dans la production d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique. Énergie Partagée Investissement est convaincue que l'épargne est un levier d'action très puissant. Orientée vers des projets porteurs de sens et d'avenir, elle peut faire la différence et accélérer la transition énergétique.

### UN OUTIL FINANCIER AU SERVICE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Cet outil permet à des acteurs des territoires de réunir les fonds propres nécessaires au lancement d'un projet, et d'en garder la maîtrise citoyenne. Les projets financés sont portés par des acteurs divers : agriculteurs, collectivités territoriales ou encore groupes de citoyens. Il importe de pouvoir répondre aux besoins de ces acteurs tout en adaptant l'offre financière aux contextes locaux. Énergie Partagée sélectionne des projets au regard de sa charte et de la solidité technico-économique des projets. Énergie Partagée reste à leurs côtés sur le long terme grâce à l'épargne patiente de nos souscripteurs. Ainsi en 2018, Énergie Partagée Investissement représente un capital de 17 millions d'euros, grâce à 5 000

actionnaires citoyens. Ce sont une soixantaine de projets financés dans toutes les filières d'énergies renouvelables.

### UN OUTIL FINANCIER SOLIDE ET RENTABLE

Dès sa création, Énergie Partagée s'est fixé l'objectif de valoriser raisonnablement les investissements de ses actionnaires, grâce à la rentabilité des projets financés. Depuis 2017, cette rémunération a pris la forme de primes d'émission, votées en assemblée générale. Ces primes, qui augmentent la valeur des actions déjà acquises et fixent le nouveau prix des actions (104 euros en 2018), sont calculées au regard de l'évaluation du portefeuille des sociétés de production d'énergie renouvelable dans lesquelles Énergie Partagée Investissement détient des participations. Énergie Partagée se fixe un objectif de 25 millions en 2020. La collecte d'épargne citoyenne bat son plein afin de répondre au mieux au développement local des énergies renouvelables. Énergie Partagée appelle donc tout.e citoyen.ne à donner du sens à son épargne en investissant dans cet outil national au service des territoires.



énergie **solidaire**

## Énergie Solidaire, un programme solidaire de lutte contre la précarité énergétique

Le programme Énergie Solidaire, lancé en 2016 par l'association Les Amis d'Enercoop, consiste à proposer à l'ensemble des parties prenantes à la transition énergétique en cours, de se réunir autour d'un effort commun de lutte contre la précarité énergétique dans le logement. Une situation qui affecte aujourd'hui encore près de 12 millions de personnes à l'échelle du territoire français.

Comment ? En permettant aux 60 000 clients de la coopérative Enercoop de fourniture d'énergie 100 % renouvelable de souscrire au « micro-don sur consommation d'énergie » à hauteur de 1 centime d'euro par kWh consommé, et en proposant aux producteurs d'énergie renouvelable de transformer leurs surplus d'énergie produits en dons pour des actions de lutte contre la précarité énergétique ayant cours localement. C'est le cas de la commune de Prémian (Hérault) qui sera d'ici à la fin 2018 la première à bénéficier de cette forme de collecte innovante en faisant don de ses surplus de production issus de son installation photovoltaïque en autoconsommation collective – gérée par Sunchain, voir ci-dessous – au bénéfice d'actions de lutte contre la précarité énergétique de son territoire. L'ensemble des micro-dons collectés sont ensuite reversés à des associations d'intérêt général porteuses de programmes de lutte contre la précarité énergétique à la fois adaptés aux besoins des ménages bénéficiaires et à même de les aider à en sortir durablement.



SUNCHAIN

## Autoconsommation collective : à Prémian, Sunchain met en œuvre le premier projet français qui allie solaire et blockchain

Alors que l'autoconsommation collective se déploie peu à peu en France, la start-up Sunchain, spin off du bureau d'études Tecsol, a accompagné une expérimentation inédite qui allie énergie solaire et blockchain à Prémian, village héraultais de 550 habitants. L'ambition de la mairie de Prémian ? Mettre en place une installation solaire en autoconsommation collective optimisée, avec une répartition dynamique de l'énergie produite grâce à une solution blockchain. Des modules photovoltaïques ont ainsi été installés sur les ateliers municipaux, pour produire de l'énergie qui est redistribuée dans divers bâtiments du village, l'agence postale, le centre culturel, la boulangerie, tandis que les surplus seront reversés au programme Énergie Solidaire de lutte contre la précarité énergétique. Une première en France, le partage de l'électricité est assuré par une blockchain, qui certifie les flux et permet d'effectuer une répartition dynamique et équitable entre les différents consommateurs. Les premiers kilowattheures seront produits d'ici la fin 2018 et, à terme, une majorité d'habitants de la commune pourra être associée à ce dispositif.



# POINT DE VUE

Thierry Germain et Nicolas Bouillant,  
cofondateurs d'EXPERiens21, Idées & territoires

EXPERiens21 est un cabinet spécialisé dans les stratégies et outils mettant  
étroitement en rapport l'univers des idées et les écosystèmes territoriaux.  
Maîtrisant à la fois le global et le local, il articule ces deux dimensions  
au service de conceptions, expérimentations et réalisations innovantes.

## EXPÉRIMENTONS LES POSSIBLES



Chacun le sait, ou croit le savoir :

notre monde est traversé de multiples et profondes mutations. Tous, cependant, nous ne mesurons pas encore à sa juste proportion l'enjeu contenu dans cet entrelacs de révolutions, un enjeu que résume parfaitement cette phrase, d'un autre siècle pourtant, de Jean Guéhenno : « Les hommes cherchent aujourd'hui les conditions de leur vie d'espèce. » Numérique,

économique, climatique, écologique, éthique... *notre civilisation joue ces temps-ci sa vie de demain, et sa survie d'après-demain.*

Ces mutations sont porteuses d'autant de potentiels que de dangers, et les utopies les plus folles côtoient les angoisses les plus sourdes. Ce qui se

devine a autant de force que ce qui se détruit. Hugues Sibille a raison de nous alerter sur ces « fragilités silencieuses », qui, sournoisement, minent notre corps social (montée des solitudes, nouvelles inégalités numériques ou environnementales, assignations sociales ou géographiques...).

En mesurant correctement les enjeux et en trouvant réellement des solutions, il nous faut aussi éviter, tant que cela est possible, les « monstres » dont parle Gramsci.

*Il y a donc urgence à faire émerger de nouvelles pratiques.*

Nous avançons pour cela trois convictions.

Toutes ces mutations interagissent entre elles : il faut donc appréhender ces changements d'un même mouvement. Nous proposons de le faire au travers d'un nouvel alliage, d'une *combinaison inédite entre global et local*. Il faut

que nos territoires, proches, agiles, innovants, deviennent les partenaires privilégiés des États et des organisations supranationales dans leur recherche de solutions.

Rien ne pourra émerger d'efficace et durable si l'on n'apprend pas à tester d'abord nos avenir, à *essayer ensemble tous les possibles*, au travers de multiples innovations locales. Les territoires peuvent être les laboratoires à ciel ouvert de nouvelles approches, dans tous les domaines. Il faut pour cela mieux penser leurs compétences, leurs moyens et leur gouvernance, et leur offrir l'outil adéquat.

Il faut s'appuyer sur *l'énergie citoyenne*, et passer à une démocratie mixte qui articule, de différentes manières, modes participatifs et modes représentatifs. Civic tech\*, budgets participatifs, groupes de travail mixtes élus/citoyens, nouvelle, évaluation des dispositifs par les citoyens obligatoire..., les dispositifs ne manquent pas pour penser et organiser cette République citoyenne, ancrée dans ses territoires.

Notre proposition : *faire de l'expérimentation locale la politique publique emblématique de cette nouvelle approche, et l'outil privilégié de la nouvelle République citoyenne.*

Elle permet une action publique plus efficace et mieux adaptée à la diversité des territoires. Elle soutient l'innovation, lui apportant cet encadrement juridique ouvert qui l'empêche trop souvent de s'exprimer. Elle est un vecteur d'adhésion, en levant les réticences que suscite tout changement et en permettant une évaluation par les citoyens. Les nouveaux mondes ont besoin de nouveaux outils : l'expérimentation locale en est un, central. Elle a besoin d'un cadre national adapté et probablement encore à étendre.

\* Les Civic tech, abréviation de Civic Technology, sont des initiatives ou outils technologiques au service d'une plus grande implication et participation des citoyens dans la vie politique, pour contribuer à améliorer le fonctionnement des processus de décision institutionnels. Il peut s'agir de plateformes en ligne pour des primaires citoyennes (laprimaire.org), de comparateurs en ligne de programmes politiques (voxe.org), d'applications mobiles pour faciliter les rapports entre élus et citoyens...



# PORTRAIT D'ACTEUR

## DAVID GENER L'ÉNERGIE BÉNÉVOLE

C'est l'un des grands enjeux du moment, dans bien des domaines, donc a fortiori en ce qui concerne la transition écologique : mesurer le potentiel de citoyens informés, conscients et mobilisés, et s'appuyer, pour avancer, sur cette énergie citoyenne.



David Gener est bénévole. C'est à ce titre qu'il anime depuis plusieurs années la régie municipale d'électricité de Prats-de-Mollo-la-Preste, petite ville de 1 000 habitants des

Pyrénées catalanes. Et c'est dans ce cadre qu'il a imaginé et porté un « scénario énergétique » particulièrement innovant.

Innovant, ce scénario l'est par son mix énergétique : hydro-électricité, réseau chaleur, photovoltaïque, méthanisation..., l'articulation des sources est guidée par des considérations de renouvellement

des modes énergétiques, mais aussi par le souci de favoriser une parfaite intégration dans le paysage spécifique d'un village de montagne, avec ses atouts et ses contraintes.

Il l'est par la méthode employée. La société d'économie mixte (Prats'ENR) compte dans son tour de table, à hauteur de 20 %, un collectif de citoyens.

*Et c'est autour de cette implication des habitants de la petite ville, via plusieurs formes de dialogue et d'accompagnement, que s'est construite cette stratégie énergétique.*

À l'instar des agriculteurs, mobilisés autour de la mise en place d'une filière de biométhanisation.

Il l'est par son ambition, enfin, qui consiste à parvenir à continuer de faire des économies d'énergie, ce qui a motivé le projet dès son origine, et à atteindre l'autonomie énergétique

David Gener est responsable bénévole de la régie électrique de la commune de Prats-de-Mollo-la-Preste (Pyrénées-Orientales)

totale en 2022, en ne négligeant aucun aspect lié à l'innovation. La SEM compte une filiale dédiée à la recherche et au développement, avec des réflexions portant, par exemple, sur l'Internet de l'énergie, les smart-grids ou encore la blockchain.

À terme, c'est une véritable « régie locale de données énergétiques » qui sera mise en place, une circuit court domestique qui permettra une gouvernance partagée de la donnée. Un rapport de proximité étroite entre producteurs et consommateurs, source de beaucoup d'économies pour toutes les parties prenantes et d'une redynamisation du territoire par l'emploi, puisque trois emplois doivent être créés dans les prochaines années pour porter ce projet – une véritable opportunité pour la commune.

La démarche portée par David Gener est riche d'inspirations (jouer la carte citoyenne, parier sur l'innovation, s'appuyer sur les territoires pour favoriser à plein les atouts liés à la proximité...) mais aussi de vigilances, comme par exemple les difficultés liées à nos

dispositifs actuels d'accompagnement et de financement : portant ce dossier depuis longtemps, il a pu mesurer combien, dans ce domaine, « le nombre d'interlocuteurs peut être déroutant ».

À son initiative, Prats-de-Mollo-la-Preste rejoint donc Loos-en-Gohelle, Ungersheim, les villes du réseau breton Bruded ou les centrales villageoises du Vercors dans la liste, chaque jour plus fournie, des villages résilients qui transforment nos conditions de production et de consommation locales, donc, à leur échelle, peu à peu, notre planète.

N'en déplaise à sa modestie, David Gener dit cela. L'idée que cette révolution que nous devons collectivement réaliser se fera dans un pacte nouveau et fructueux, avec l'implication de chacune et de chacun et au service du dynamisme des territoires.



# POINT DE VUE

Samuel Jéquier, sociologue, consultant indépendant en stratégies d'opinion

## UN RÉSUMÉ DES GRANDS ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE QUALITATIVE MENÉE PAR LE GROUPE LA POSTE EN NOVEMBRE 2017 AUPRÈS D'ÉLUS SUR LEUR PERCEPTION DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE



### Transition énergétique, un enjeu « dépolitisé »

Il y a au sein de l'ensemble des élus interrogés *un consensus absolu sur la réalité du dérèglement, ses causes humaines et l'urgence d'agir.*

En conséquence, le sujet de la transition énergétique apparaît quelque peu « dépolitisé », c'est-à-dire ne relevant d'aucun clivage politique apparent dans les discours tenus à son égard. Les élus interrogés agissent diversement à ce sujet. Certains se félicitent de cette « dépolitisation », y voyant un levier pour mobiliser l'ensemble des acteurs.

### La crainte d'une « coordination failure »

Comment être sûr que les autres agissent également ? La science économique a théorisé le défaut de coordination entre acteurs, « coordination failure », comme obstacle à l'atteinte d'un équilibre pourtant voulu et souhaitable. Le concept s'applique pleinement à l'action politique en faveur de la transition énergétique. Pour éviter le défaut de coordination, tous les élus interrogés s'accordent sur la nécessité de mobiliser et d'impliquer l'ensemble des acteurs du territoire, notamment en créant des lieux et des instances appropriés à cette mise en mouvement.

### La résistance de la population, premier frein à l'action

L'un des enseignements de cette étude

montre que, plus que les moyens, plus que les ressources humaines, la « réticence » de la population est souvent citée par de nombreux élus interrogés comme un obstacle dans le cadre du sujet particulier de la rénovation thermique. Il leur apparaît parfois difficile de faire évoluer leurs administrés en faveur de la rénovation thermique de leurs logements. Certains déplorent aussi la multiplication de recours et d'oppositions locales sur les équipements, et tout particulièrement les éoliennes, constatant, à regret, que la population est pour la transition énergétique tant qu'elle ne s'incarne pas dans un équipement proche de chez elle.

### De la HQE à la « HQD » ...

Parce qu'elles suscitent des résistances, parce qu'elles sont très difficiles à rendre tangibles, parce qu'on n'arrive pas encore à en mesurer concrètement les externalités positives, les politiques de transition énergétique paraissent parfois aux élus interrogés peu porteuses de bénéfice électoral. Se vivant alors un

peu comme une « avant-garde » face à une population conservatrice, les élus interrogés soulignent alors l'absolue nécessité d'approfondir les processus démocratiques pour convaincre, responsabiliser et *in fine* « embarquer » la population derrière les politiques de transition énergétique.

*La « haute qualité démocratique » est perçue comme une condition de réussite de la transition énergétique.*

Elle suppose de multiplier localement les actions, dispositifs et instances de débat et de consultation. Pour faire avec, et non plus pour. Certains démontrent que cela est possible...

Pour recevoir l'étude complète, merci d'écrire à [transitionenergetique@laposte.fr](mailto:transitionenergetique@laposte.fr)



# PORTRAIT D'ACTEUR

## DOMINIQUE GUÉRRÉE LE PARTAGE DE LA VALEUR

Dominique Guerrée est un passionné et un déterminé. De la passion et de la détermination, il en fallait pour mener à bien un projet de site photovoltaïque,

de la première étude à sa mise en production, en deux ans seulement. Ainsi, le 30 juin 2018, un parc de 1 400 m<sup>2</sup> de panneaux solaires en capacité de produire 300 000 kWh par an a été inauguré à Brengues, dans le Lot, soit l'équivalent de l'électricité

consommée par environ 200 personnes dans cette zone rurale.

Ce parc est surtout le résultat d'une mobilisation collective, celle de « cinq jeunes retraités motivés » et d'une équipe dynamique, tous bénévoles et dont les compétences se sont avérées

parfaitement complémentaires. Ces énergies se sont réunies au sein de CéléWatt, association de préfiguration devenue en 2017 SAS avec statut de Société coopérative d'intérêt collectif (Scic), dont Dominique Guerrée est l'un des vice-présidents et des bénévoles.

Ce choix de statut illustre à lui seul l'esprit et la philosophie du projet : *tout en répondant à des impératifs de bonne gestion et de performance nécessaires à son avancée, son moteur et sa méthode sont résolument coopératifs et son caractère d'utilité sociale.*

Financé par du capital citoyen à 97 %, les bénéfices sont réinvestis à au moins 57,5 % dans le développement de la coopérative. Le projet est aussi profondément ancré dans son territoire : au-delà des ressources techniques locales qui ont été mobilisées, la majorité des 370 sociétaires de la coopérative sont

Dominique Guerrée  
est vice-président  
bénévole de CéléWatt

de la région Occitanie, qui a d'ailleurs également appuyé le projet. Enercoop est également un appui phare du projet : en rachetant l'électricité émise par le parc à un tarif de soutien, Enercoop lui permet de produire un kWh au-dessus du prix du marché de l'électricité, mais néanmoins moins cher qu'un EPR nucléaire et rend ainsi possible l'équilibre économique du projet. Un autre acteur de taille aux côtés de l'équipe : le réseau ECLR (Énergies citoyennes locales et renouvelables), adhérent d'Énergie Partagée.

Ces mécanismes de partage de la gouvernance et de la valeur sont familiers à Dominique Guerrée, qui se définit avant tout comme un « battant de l'économie sociale et solidaire ». Fort de son expérience de trésorier de l'Union régionale des SCOP d'Auvergne, il apporte désormais à CéléWatt son expertise en matière de gestion vertueuse et citoyenne, au service de sa pérennité. Et cela fonctionne : *l'objectif de mettre en place une grappe de*

*petits parcs solaires citoyens le long de la vallée du Célé et sur les causses du Quercy environnants est en passe d'être rempli,*

puisque deux autres parcs photovoltaïques doivent être installés au premier trimestre 2020.

# LE GROUPE LA POSTE PARTENAIRE NATUREL DE VOTRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

La Poste est au premier rang des entreprises qui luttent contre le réchauffement climatique. Elle a commencé, il y a quinze ans, en réduisant drastiquement son empreinte environnementale dans de nombreux domaines: immobilier, transport, distribution, mobilité, systèmes d'information, gestion de ressources... Aujourd'hui, La Poste va plus loin : elle s'engage à apporter et partager le plus largement possible des solutions innovantes pour accompagner la transition énergétique et écologique des entreprises et administrations, des collectivités et des particuliers.



« Je suis facteur service expert. C'est pour moi à la fois un travail et un engagement. Je participe à la rénovation thermique des logements. Peu de gens savent qu'ils ont droit à des aides de la commune pour financer leurs travaux de rénovation alors que de nombreux dispositifs existent. La Poste joue un rôle très important dans la diffusion des informations utiles. Les citoyens lui font confiance et font confiance à leur facteur. L'information a plus d'impact. »

**Nicolas Jullien**, facteur à Guéret

« Il est primordial d'être précis sur les informations qui concernent le bâtiment avant la mise en place de la solution SOBRE. Ensuite, l'installation sur site peut se dérouler rapidement. Sobre est un dispositif performant pour faire baisser les consommations d'énergie et la facture associée »

**Yves Garand**, inspecteur de parc Poste Immo

« L'intérêt de l'action de détection de La Poste réside dans la capacité des facteurs à interagir et à toucher des ménages qui ne sont pas forcément dans les radars des actions de communication et de repérage traditionnelles des collectivités »

**Vincent Perrault**, responsable du programme Habiter mieux de l'Agence nationale de l'habitat



Crédit : © Saraï Suarez

## HABITER

### **ACTION HABITAT**, au service des collectivités locales et de leurs concitoyens

À travers son offre Action Habitat, La Poste propose une solution pour accompagner les collectivités locales dans leur politique de rénovation énergétique. Action Habitat aide la collectivité locale dans le repérage des logements prioritaires, puis sensibilise les particuliers aux enjeux de la rénovation énergétique de leur logement. La Poste peut effectuer des diagnostics énergétiques au domicile des propriétaires. La collectivité prend ensuite le relais pour conseiller et orienter les particuliers vers les Espaces Info Énergie et professionnels du territoire ou les services compétents pour les aider dans la réalisation de leurs travaux.

À travers le programme DEPAR, et en partenariat avec l'ANAH, La Poste accompagne les collectivités dans la lutte contre la précarité énergétique.

### **SOBRE**, au service des professionnels de l'immobilier

Le Groupe La Poste, avec la Caisse des dépôts et Egis, a créé la société SOBRE. SOBRE propose aux professionnels de l'immobilier, public et privé, des solutions concrètes pour le pilotage et la baisse des consommations d'énergie. Son offre repose sur l'expérience acquise sur les parcs de ses actionnaires et sur une approche où l'accompagnement humain des comportements est central.

### **POSTE IMMO**, au service des collectivités et des entreprises

POSTE IMMO accompagne les entreprises, les administrations et les collectivités dans la gestion, l'entretien et la performance énergétique de leurs parcs. POSTE IMMO exerce ses compétences au service du parc (plus de 6 millions de mètres carrés, plus de 10 985 immeubles tertiaires).



« Certains de nos sites sont distants d'à peine quelques kilomètres. Le vélo à assistance électrique est apparu comme la solution idéale. Outre les économies budgétaires, c'est aussi bénéfique pour la santé des agents. La présentation de l'expertise « vélo à assistance électrique » par La Poste a achevé de nous convaincre. »

**Roger Levecque,**  
directeur du développement durable  
de Roissy Pays-de-France



Crédit : © André Tudela

## SE DÉPLACER

### **BEMOBI, au service d'une mobilité durable des personnes**

Forte de l'expérience acquise en interne, La Poste a développé une vaste expertise en matière d'éco-mobilité des salariés et des agents: rationalisation et gestion de la flotte de véhicules, intégration de véhicules électriques, formation, conseil et services de mobilité partagée.

La Poste développe également une expertise dans le domaine du vélo, mode de déplacement doux en ville et mode de déplacement à développer dans les trajets domicile-travail.

### **La logistique urbaine, au service d'une mobilité durable des marchandises**

Enjeu majeur pour les collectivités, la problématique de la logistique urbaine est un domaine prioritaire pour La Poste. Objectif: réduire les nuisances liées aux livraisons et contribuer à maintenir l'activité économique dans les cœurs des villes. La Poste adapte ses modes de livraison de colis et lettres dans les zones urbaines denses.



« La loi TEPCV [...] impose aux entreprises de trier leurs déchets recyclables en séparant les flux. [...] Le dispositif Recygo de La Poste est un bon exemple de solution efficace, qui plus est neutre en CO<sub>2</sub>, pour le tri et le recyclage des cinq flux de déchets de bureau (papier/carton, bois, verre, métal, plastique). Les collectivités doivent inciter à trier et à respecter cette loi. »

**Helder de Oliveira,**  
directeur de l'Observatoire régional  
des déchets en Île-de-France



## RECYCLER

### **RECYGO, recycler les déchets de bureau**

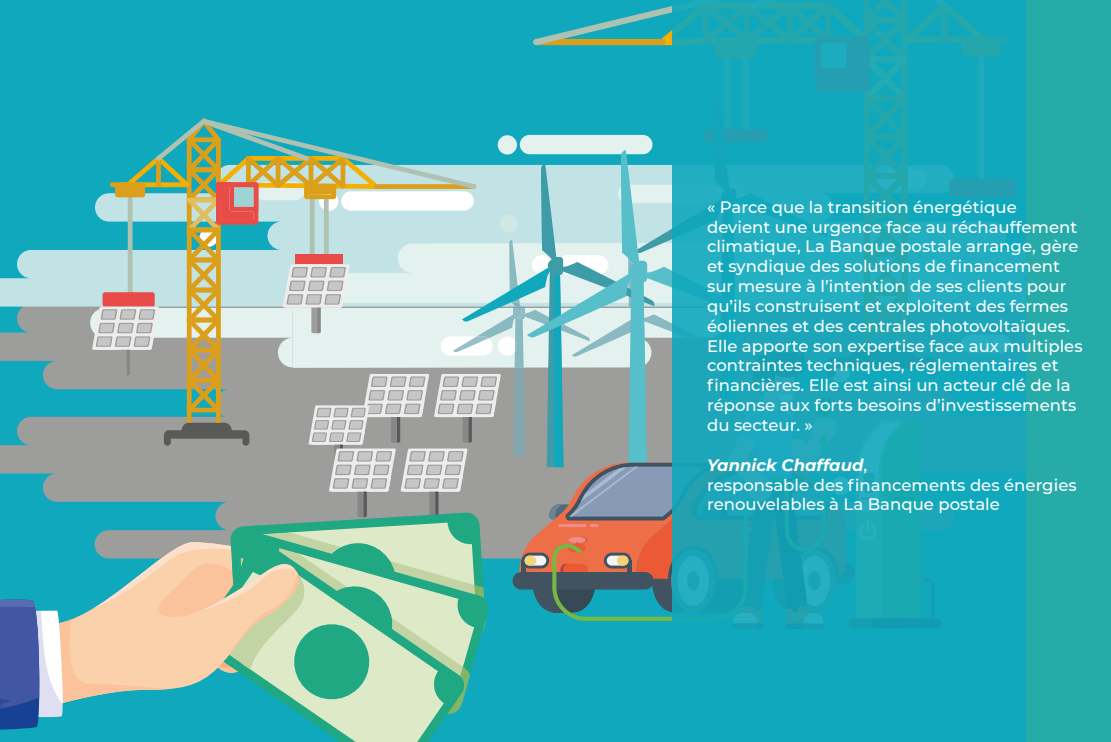
Le décret « 5 flux » a renforcé les obligations des bureaux pour le tri et le recyclage des déchets qu'ils produisent. Pour accompagner les entreprises, les administrations et les collectivités dans leur mise en conformité réglementaire, La Poste a noué avec Suez un partenariat stratégique autour de la société Recygo qui propose des solutions de tri et de recyclage simples et concrètes. À travers cette démarche, La Poste s'engage également en faveur de la création d'emplois locaux, pérennes, non délocalisables.

### **Nouvelle Attitude, l'Insertion par l'Activité Economique**

Nouvelle Attitude, filiale du groupe La Poste, existe depuis dix ans. Sa vocation s'articule autour de deux missions: l'une environnementale, l'autre sociale. Nouvelle Attitude est en charge du tri des papiers de bureau en vue de leur recyclage par les papetiers situés en France et assure le retour à l'emploi durable des personnes en parcours d'insertion. En 2017, 72 personnes ont été accompagnées.

### **PROXI CONTACT**

Le besoin d'information et de sensibilisation des particuliers aux bons gestes environnementaux est une condition de l'engagement massif dans la transition énergétique. C'est ce que permet PROXI CONTACT, le facteur jouant le rôle de porte-parole des messages des collectivités et des éco-organismes auprès des citoyens.



« Parce que la transition énergétique devient une urgence face au réchauffement climatique, La Banque postale arrange, gère et syndique des solutions de financement sur mesure à l'intention de ses clients pour qu'ils construisent et exploitent des fermes éoliennes et des centrales photovoltaïques. Elle apporte son expertise face aux multiples contraintes techniques, réglementaires et financières. Elle est ainsi un acteur clé de la réponse aux forts besoins d'investissements du secteur. »

**Yannick Chaffaud,**  
responsable des financements des énergies renouvelables à La Banque postale



## FINANCER

### **KissKissBankBank et La Banque Postale: ensemble pour un nouveau mode de financement plus participatif**

La Banque Postale est désormais engagée dans le financement participatif via sa filiale KissKissBankBank & Co. Chaque mois, La Banque Postale sélectionne, avec le concours de ses clients, un projet « Coup de Cœur » sur KissKissBankBank.com et le soutient à hauteur de 50 % de son objectif de collecte de fonds. Parmi ceux retenus se trouvent des projets au service de la transition énergétique.

### **L'ISR, une conviction forte et un engagement total**

LBP Asset Management (LBPAM) a pris la décision de gérer 100 % de ses actifs en Investissement socialement responsable à horizon 2020. C'est un engagement supplémentaire de La Poste en faveur d'une finance verte et responsable. Première concrétisation de cet engagement, La Banque Postale a lancé en juin dernier la gamme « Conviction ISR », constituée de quatre fonds « ISR de conviction » [1] et de deux fonds solidaires.

[1] Catégorie Novethic

# PRÉSENTATION D'ÉNERGIES COMMUNES

*En complément des expertises qu'elle développe et des nouveaux usages qu'elle encourage, La Poste a lancé Énergies Communes, un programme de sensibilisation, de réflexion et surtout de mise en lumière et de partage de solutions concrètes et innovantes, au service d'une transition énergétique et écologique impulsée depuis les territoires. Pour La Poste, la transition énergétique et écologique constitue un projet de société qui ne saurait rester une abstraction, une vision lointaine ou un sujet technique : elle doit au contraire devenir la réalité de chacun.e, être comprise et appropriée par le plus grand nombre, à l'échelle locale, nationale et européenne, pour s'imposer naturellement et simplement comme un vecteur essentiel de progrès profitant à tous. Énergies Communes s'appuie sur un réseau d'experts, à travers son conseil d'orientation dont les membres sont présentés ci-dessous.*

**Jens Althoff**, directeur du bureau de Paris de la Fondation Heinrich Böll. Auparavant, il a travaillé au sein du Parlement européen à Bruxelles, ainsi qu'en tant que chef du service presse des Verts allemands (BÜNDNIS 90/DIE GRÜNEN) et en tant que maître de conférences au Centre de journalisme de la Freie Universität Berlin. Il a fait des études de sciences politiques, droit public et rhétorique classique à Tübingen et Paris et est docteur en sciences politiques.

**Fanëlie Carrey-Conte**, directrice du pôle coordination d'Enercoop. Anciennement députée de la 15<sup>e</sup> circonscription de Paris de 2012 à 2016, membre de la commission des affaires sociales puis de la commission de la défense de l'Assemblée nationale et vice-présidente du groupe d'études sur l'économie sociale et solidaire, elle est également conseillère régionale d'Île-de-France.

**Thierry Germain**, membre de l'Observatoire de l'expérimentation et de l'innovation locales de la Fondation Jean-Jaurès, président d'EXPERIENS21. Après avoir occupé les fonctions de directeur de cabinet dans plusieurs collectivités, il est devenu directeur du marketing territorial d'une grande agglomération francilienne. Consultant puis directeur conseil dans le domaine de la communication, il a particulièrement travaillé sur les stratégies de plusieurs grandes entreprises et

organismes publics. Il a occupé le poste de directeur du secteur Études et recherches, responsable du mécénat de la Fondation Jean-Jaurès de 2016 à 2017.

**Sarah Grau**, directrice de La Fabrique écologique. Elle a précédemment travaillé comme collaboratrice parlementaire auprès d'une députée membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire. Elle a notamment suivi la préparation et le déroulement de la COP 21 ainsi que les travaux menés par la commission sur la question de l'affichage environnemental.

**Maud Lelièvre**, déléguée générale des Eco Maires, association nationale et internationale des maires et des élus locaux pour le développement durable. Docteure en droit et avocate en droit public, après un début de carrière à l'Assemblée nationale, elle a été associée du cabinet Lysias Partners. Elle a également occupé les fonctions de conseillère chargée des relations avec les associations environnementales au cabinet des ministres de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Durant toutes ces années, elle assure un enseignement à l'université de Paris VIII. Elle est élue au conseil municipal de la ville de Saint-Denis depuis 2001, présidente de groupe et conseillère communautaire.

**Justine Peullemeulle**, coordinatrice d'Énergie Partagée. Justine Peullemeulle était précédemment présidente du centre de documentation internationale sur le développement, les libertés et la paix et chargée de projets à l'association Ritimo (Réseau d'information Tiers Monde des centres de documentation pour le développement).

**Lucile Schmid**, membre du conseil d'administration du think tank La Fabrique écologique et du comité de rédaction de la revue *Esprit*. Précédemment chef du service Institutions et Société au Centre d'analyse stratégique en 2003, elle devient, en 2006, chargée des ressources humaines à la direction générale du Trésor au ministère de l'Économie et des Finances. Elle est conseillère régionale d'Île-de-France (PS) de 2004 à 2010, nommée vice-présidente du Laboratoire d'idées du PS en 2009, et anciennement membre du bureau exécutif d'Europe Écologie Les Verts.

# REMERCIEMENTS

Le Groupe La Poste tient à remercier l'ensemble des contributeurs qui ont bien voulu accorder de leur temps pour répondre à nos questions et partager leurs points de vue. Nous remercions également les membres du Conseil d'orientation Énergies communes dont l'expertise et l'expérience ont été de précieux alliés tout au long de la conception de « Carte blanche » et nos partenaires Equancy&Co et Jonas Obadia Studio qui ont accompagné la production de cet ouvrage.

Téléchargez la version numérique de cet ouvrage

en utilisant ce QR code



ou directement sur l'adresse internet suivante :

<https://tinyurl.com/La-Poste-TransitionEcologique>

Pour aller plus loin, écrivez-nous : [transition.energetique@laposte.fr](mailto:transition.energetique@laposte.fr)



LA POSTE